

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1961 B 50002

Numéro SIREN : 076 120 021

Nom ou dénomination : TIVOLY

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2021 sous le numéro de dépôt 7557

A - Comptes consolidés

Au 31 décembre 2020 les comptes consolidés du groupe Tivoly sont présentés conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel international IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'union européenne.

Ils présentent en milliers d'euros :

- L'état de la situation financière
- L'état du résultat net consolidé
- L'état des autres éléments du résultat global
- L'état de variation des capitaux propres consolidés
- Le tableau des flux de trésorerie
- Les annexes aux comptes consolidés.

Ils sont présentés comparativement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2019 (également établis aux normes IFRS).

Les états financiers consolidés présentent la situation comptable de Tivoly et de ses filiales (le "Groupe").

Organisé à Tours en Savoie le 19 mars 2021, le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ils seront approuvés par l'assemblée générale du 21 mai 2021.

I - Etat de la situation financière

Actif	Notes	2020	2019
Goodwill	II / 1.1	5 232	5 241
Autres immobilisations incorporelles	II / 1.1	2 752	3 316
Total immobilisations incorporelles		7 983	8 557
Terrains	II / 1.2	1 004	1 013
Constructions	II / 1.2	3 892	4 774
Installations techniques	II / 1.2	9 739	11 130
Autres immobilisations corporelles	II / 1.2	2 914	3 483
Total immobilisations corporelles		17 549	20 398
Actifs financiers	II / 1.3	1 039	1 061
Actifs d'impôts différés	II / 8	2 662	2 531
Total actif non courant		29 233	32 547
Stocks et en-cours	II / 2.1	23 950	28 005
Clients et autres débiteurs	II / 2.2	13 331	13 852
Autres créances	II / 2.2	4 873	3 932
Dérivés actifs à moins d'un an	II / 2.2	31	65
Trésorerie et équivalents de trésorerie	II / 2.3	22 157	7 297
Total actif courant		64 342	53 151
Total de l'actif		93 575	85 698

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

Passif	Notes	2020	2019
Capital social	II / 3.1	11 080	11 080
Réserves liées au capital	II / 3.1	6 051	6 051
Réserves et report à nouveau	II / 3.1	16 094	14 569
Ecart de conversion	II / 3.2	(306)	371
Cash Flow Hedge	II / 10.4.2	(36)	(3)
Résultat de l'exercice		(1 637)	1 934
Capitaux propres attribuables au groupe		31 246	34 002
Participations ne donnant pas le contrôle - Réserves		352	363
Participations ne donnant pas le contrôle - Résultat		(56)	29
Total Participations ne donnant pas le contrôle		296	392
Total capitaux propres		31 542	34 394
Provisions	II / 4	3 767	3 683
Passifs d'impôts différés	II / 8	425	1 253
Emprunts et dettes financières	II / 5.1	23 866	16 166
Total Passif non courant		28 059	21 102
Provisions	II / 4	20	0
Emprunts et dettes financières	II / 5.1	11 986	7 144
Mobilisation de créances commerciales	II / 5.1	0	2 508
Fournisseurs et autres créditeurs	II / 5.2	21 970	20 551
Total Passif courant		33 975	30 203
Total des capitaux propres et du passif		93 575	85 698

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

II - Etat du résultat net consolidé

Au 31 décembre	Notes	2020	2019
Revenu	I / 11.1	68 944	82 888
Autres produits d'exploitation		242	315
Achats consommés		(26 569)	(28 122)
Variation stocks produits finis		(940)	(602)
Autres charges externes		(10 417)	(13 455)
Impôts et taxes		(959)	(1 231)
Charges de personnel		(29 006)	(32 469)
Subventions d'exploitation		3 704	580
Amortissements des immobilisations		(4 840)	(4 501)
Autres charges de gestion courante		(818)	(539)
Autres produits de gestion courante		97	161
Résultat opérationnel courant		(563)	3 023
Autres produits et charges opérationnels	II / 6	0	0
Résultat opérationnel		(563)	3 023
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	II / 7	0	0
Coût de l'endettement financier brut	II / 7	(274)	(300)
Autres charges financières	II / 7	(1 338)	(574)
Autres produits financiers	II / 7	450	680
Charge d'impôt sur le résultat	II / 8	31	(867)
Résultat		(1 693)	1 962
Résultat attribuable à la société mère		(1 637)	1 934
Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(56)	29
Résultat par action	I / 14	(1,48)	1,75
Résultat dilué par action	I / 14	(1,48)	1,75

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

III - Etat des autres éléments du résultat global

	Notes	2020	2019
Résultat		(1 693)	1 962
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :			
- Avantages au personnel		74	(230)
- Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat / avantages au personnel		(21)	75
		53	(155)
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :			
- Ecart de conversion		(517)	173
- Instruments financiers		(46)	(17)
- Effets fiscaux des produits et charges non comptabilisés en résultat		12	5
		(550)	161
Résultat global de l'exercice		(2 191)	1 968

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

IV - Tableau des variations des capitaux propres consolidés

Notes	Capital	Réserves liées au capital	Résultat et réserves consolidés	Cash flow Hedge	Actions propres	Ecarts de conversion	Capitaux propres - Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total Capitaux Propres
Au 31 décembre 2018	11 080	6 051	15 302	9	0	198	32 639	384	33 023
Ecarts de conversion	II / 3.2		0			172	172	0	173
Instruments financiers IFRS 9	II / 10			(12)			(12)	(0)	(12)
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat		0	0	(12)	0	172	161	0	161
Avantage au personnel			(153)				(153)	(1)	(155)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		0	0	(153)	0	0	(153)	(1)	(155)
Autres éléments du résultat global		0	0	(153)	(12)	0	7	(1)	6
Résultat de l'exercice			1 934				1 934	29	1 962
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		0	0	1 780	(12)	0	1 941	27	1 968
Actions propres			83				83		83
Autres			0				0		0
Engagement de rachat de minoritaires			0				0		0
Variations de périmètre			1				1	(5)	(4)
Augmentations de capital			0				0		0
Dividendes versés			(662)				(662)	(15)	(676)
Au 31 décembre 2019	11 080	6 051	16 504	(3)	0	370	34 002	392	34 394
Ecarts de conversion	II / 3.2		0			(526)	(526)	9	(517)
Instruments financiers IFRS 9	II / 10			(33)			(33)	(0)	(34)
Éléments susceptibles d'être reclassés en résultat		0	0	(33)	0	(526)	(560)	9	(550)
Avantage au personnel			53				53	(0)	53
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		0	0	53	0	0	53	(0)	53
Autres éléments du résultat global		0	0	53	(33)	0	(507)	9	(498)
Résultat de l'exercice			(1 637)				(1 637)	(56)	(1 693)
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période		0	0	(1 584)	(33)	0	(2 144)	(47)	(2 191)
Actions propres			47				47		47
Autres			150			(150)	0		0
Engagement de rachat de minoritaires			0				0		0
Variations de périmètre			3			0	3	(44)	(41)
Augmentations de capital			0				0		0
Dividendes versés			(663)				(663)	(5)	(668)
Au 31 décembre 2020	11 080	6 051	14 457	(37)	(0)	(306)	31 246	296	31 542

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

V - Tableau des flux de trésorerie

	Notes	2020	2019
Opérations d'exploitation			
Résultat		(1 693)	1 962
Amortissements des immobilisations		4 840	4 501
Dotation et reprise sur provision pour risques et charges		328	(68)
Résultat de cession d'immobilisations		53	(42)
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires		50	42
Produits n'ayant pas donné lieu à un encaissement		0	(150)
Charge d'impôt		(31)	867
Coût de l'endettement financier net		399	430
Autres charges non décaissées		206	0
Variation du besoin en fonds de roulement		4 040	(1 309)
Intérêts payés		(496)	(571)
Impôt sur le résultat payé		(395)	(513)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		7 301	5 148
Opérations d'investissement			
Intérêts reçus		97	142
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(38)	(409)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 398)	(4 320)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		3	118
Acquisition de minoritaires et de filiale, nette de trésorerie acquise		0	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 336)	(4 469)
Opérations de financement			
Augmentation de capital dans les filiales		0	0
Encaissements provenant de nouveaux emprunts		17 284	5 565
Remboursements d'emprunts		(2 880)	(4 416)
Remboursement dettes de loyers IFRS16		(1 123)	(1 444)
Variation des mobilisations de créances		(2 508)	857
Augmentation de pourcentage d'intérêts sans prise de contrôle		0	(4)
Dividendes versés		(668)	(676)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		10 107	(118)
Impact des variations de taux de change		(246)	47
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie		15 826	608
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exer	II / 2.3	6 323	5 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exerci	II / 2.3	22 148	6 323
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie		15 826	608

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

		2020	2019
Variation des stocks		3 549	311
Variation des créances clients		389	(799)
Variation des dettes fournisseurs		1 894	(1 716)
Variation créances et dettes fiscales et sociales		279	(252)
Variation des autres créances et dettes		(2 071)	1146
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		4 040	(1 309)

Les notes annexes présentées font partie intégrante des comptes consolidés.

VI - Annexe aux comptes consolidés

Faits significatifs de l'exercice

1.1 Description:

En Europe, les sites ont été impactés différemment par la crise de la Covid-19. Ainsi, le site de Bourges a été fermé 10 jours en mars pour permettre la réouverture de l'usine dans des conditions sanitaires sécurisées.

Sur les différents sites de Savoie, de la Loire ou du Cher, le chômage partiel a été mis en place dès le 23 mars et reconduit sur la période. L'organisation a également évolué afin de s'adapter aux contraintes sanitaires indispensables à une reprise pérenne de l'activité. Le télétravail a été encouragé. Un protocole sanitaire a été mis en place pour conforter les gestes barrières avec la mise à disposition d'EPI (Equipements de Protection Individuelle) adaptés et de gel hydroalcoolique.

En Espagne, le site d'Elorrio n'a fermé qu'un seul jour. L'activité a été affectée fortement en mars, mais la production, la logistique et l'activité commerciale ont toutes été maintenues, avec le bénéfice de l'équivalent du chômage partiel selon les règles locales.

En Asie, la Covid-19 a perturbé le retour au travail de nombreux salariés, après le nouvel an chinois. La réouverture de l'usine en février 2020 a ainsi été retardée de deux semaines. Aucun chômage partiel n'a été mis en place. La Chine a été précurseur dans la mise en place des gestes barrières, de gel hydroalcoolique, et de protocole sanitaire de reprise d'activité.

En Amérique du Nord, la flexibilité de l'organisation et des règles locales, a permis de s'adapter rapidement à la baisse d'activité inhérente à la Covid-19. La production a été réduite pendant les 8 à 10 semaines de confinement afin de continuer à assurer le service client.

Le montant total des aides perçues par l'ensemble des sociétés du groupe liées au chômage partiel et autres sur l'exercice s'élèvent à 3395 milliers d'euros. Il s'agit de versements d'aides, ainsi que de réductions de charges.

1.2 Données chiffrées :

La mise en place des protocoles sanitaires au niveau du groupe a engendré des dépenses spécifiques indispensables à la sécurisation des sites et des salariés.

En France, il a été souscrit des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) de 11000 milliers d'euros pour TIVOLY et de 3600 milliers d'euros pour FFDM TIVOLY. En outre, TIVOLY dispose d'une ligne de découvert temporaire de 4000 milliers d'euros avec la contre garantie de créances commerciales. En Espagne, chez NECO, des nouveaux emprunts ont été souscrits à concurrence de 1725 milliers d'euros (dont 1325 milliers d'euros cautionnés par l'Etat dans des conditions avantageuses), ainsi que la mise en place de deux comptes de crédit de 300 milliers d'euros chacun. Aux USA, Tivoly Inc, a obtenu en avril 2020 un prêt de 1708 milliers de dollars US au titre du Paycheck Protection Program Loan (PPP). Le 3 décembre 2020, dans la mesure où les conditions étaient remplies, les autorités américaines ont officiellement annoncé l'abandon de 100% du prêt de 1708 milliers de dollars US et des intérêts y afférent pour un montant de 10,6 milliers de dollars US («forgiveness»). En outre Tivoly Inc. a obtenu en 2020 une subvention de 300 milliers de dollars US de la part de l'Etat de Vermont « Vermont Coronavirus Emergency Recovery Grant ».

Les filiales Tivoly, FFDM Tivoly et Tivoly Inc ont bénéficié de reports d'échéances de remboursements d'emprunts allant de 3 à 6 mois.

1.3 Impact de la Covid-19 sur les principaux agrégats du bilan :

Les activités en Asie sont les premières à être entrées et ensuite sorties de la crise de la Covid-19. Sur le premier semestre la dynamique est forte, guidée par la volonté de se développer sur le marché

interne, et de proposer des nouveaux produits aux clients. L'accent a également été mis sur la réduction des dépenses internes et la réalisation d'économies, ainsi que sur la renégociation des conditions d'achats avec les fournisseurs.

L'impact de la Covid-19, plus particulièrement en Espagne, a créé un effet retard dans le calendrier prévisible d'utilisation des IDA liés aux déficits reportables antérieurs et crédits d'impôt. Ainsi le groupe a constaté une provision pour dépréciation des IDA s'élevant à 330 milliers d'euros au cours de l'exercice 2020. Par ailleurs, compte tenu de la baisse du taux de rotation de certains produits en stock, en lien avec les conséquences de la Covid-19, la société a constaté une provision complémentaire pour dépréciation des stocks s'élevant à 245 milliers d'euros.

La principale incertitude dans toutes les zones géographiques où le groupe opère reste le risque de voir arriver de nouvelles vagues épidémiques. Le groupe reste à ce jour très strict sur le respect du protocole sanitaire avec notamment le port du masque obligatoire sauf pour les postes à pénibilité et isolés et/ou lorsque le port du masque est inopérant.

La deuxième incertitude pour le Groupe, liée à la Covid-19 porte sur l'évolution des politiques entre les Etats et leurs conséquences sur le commerce mondial. La position historique principale du groupe de producteur local pour un marché local reste un atout indéniable dans une mondialisation remise en cause. En Europe, en particulier la production locale est un atout incontestable que reconnaissent nos clients historiques dont l'approvisionnement 'offshore' est désormais source de complexité et de risques sanitaires et économiques aggravés.

Enfin, dans un contexte d'incertitude macro-économique mondiale particulièrement forte, il est de mise de rester prudent et très à l'écoute de nos marchés traditionnels qui subissent des fluctuations toutes aussi subites que violentes. Il faut savoir saisir les opportunités et répondre aux marchés en se montrant agile et réactif.

1.4 Tivoly lauréat du Plan de Relance AERO :

Au quatrième trimestre de 2020, TIVOLY a été lauréat du plan de relance AERO mis en place par le gouvernement français. La convention signée en février 2021 avec la BPI France prenant effet au 1^{er} octobre 2020 permet à TIVOLY de disposer de subventions importantes dans le cadre d'un programme de R&D d'une durée de 28 mois (fin le 31/01/2023) sur les matériaux d'avenir dans l'aéronautique.

Evènements postérieurs à la clôture

Le 25 janvier 2021, le titre TIVOLY a été transféré du marché réglementé Euronext à Euronext Growth. Euronext Growth propose un fonctionnement simplifié, plus adapté à la taille et aux besoins du Groupe, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Le 2 janvier 2021 la filiale Tivoly Inc. a obtenu un second prêt de 1708 milliers de dollars US au titre du Paycheck Protection Program Loan (PPP). Ce prêt court sur 5 ans avec un taux d'intérêt annuel de 1%. Sous certaines conditions, ce prêt pourra être abandonné en partie ou en totalité.

S'agissant du PGE (« Prêt Garanti par l'Etat »), TIVOLY a décidé début 2021 de rembourser 5 000 milliers d'euros à échéance (avril 2021) et de rembourser les 6 000 milliers d'euros restants sur une durée de 5 ans à compter d'avril 2021.

La filiale FFDM-Tivoly a quant à elle décidé de conserver 100% de son PGE de 3600 milliers d'euros, de faire appel au moratoire supplémentaire de 12 mois et de le rembourser à partir de 2022 sur une période de 4 ans.

Aucun autre fait marquant ou évènement post-clôture utile à la compréhension des comptes n'a été identifié.

I - Règles et méthodes comptables

Tivoly est une entreprise qui est domiciliée en France. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné

comme « le Groupe »). Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2021, ils ne seront définitifs qu'à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra le 21 mai 2021.

1 - Méthodes et principes comptables

Les comptes consolidés du Groupe Tivoly ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) tels qu'adoptés dans l'Union Européenne.

Les informations financières consolidées sont présentées en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, dont notamment les instruments financiers dérivés comptabilisés à leur juste valeur.

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la direction du Groupe Tivoly doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

Les estimations concernent principalement :

- Les tests de dépréciation des actifs immobilisés puisqu'ils sont basés sur des flux de cash flows futurs estimés, des hypothèses de taux de croissance, de rentabilité et d'actualisation (cf. partie II note 1 1.1).
- La détermination du caractère recouvrable des impôts différés actifs.
- La détermination des obligations en matière de retraite et autres avantages au personnel (hypothèses actuarielles).

La direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont élaborées sur la base d'informations disponibles ou de situations existantes à la date d'arrêt des états financiers consolidés au 31 décembre 2020. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes à cette date, notamment compte tenu du contexte actuel lié à la Covid-19 entraînant un certain degré d'incertitude sur le futur, les montants qui figureront dans les futurs états financiers de notre Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de l'exercice du changement s'il n'affecte que cet exercice ou au cours de l'exercice du changement et des exercices ultérieurs si ceux-ci sont également affectés par le changement.

Les règles et méthodes comptables appliquées par le groupe dans les états financiers consolidés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB endossés par l'Union Européenne, applicables au 1^{er} janvier 2020:

- Modifications d'IAS 1 et IAS 8 –Définition du terme «significatif»
- Modification des références au cadre conceptuel dans les normes
- Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 –Réforme des taux d'intérêt de référence –Phase 1
- Modifications d'IFRS 3 –Définition d'une entreprise
- Modification temporaire d'IFRS 16 -Compensation de loyers dans le cadre de Covid-19.
- Décisions d'agenda définitives de l'IFRIC dont l'application est devenue obligatoire.

Ces nouvelles normes et interprétations n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB endossés par l'Union Européenne, mais d'application ultérieure :

- Modifications d'IFRS 3 – Références au cadre conceptuel
- Modifications d'IAS 37 – Coûts d'exécution d'un contrat
- Améliorations annuelles - 2018-2020 (uniquement pour les amendements relatifs à IFRS 9 et IFRS 16).

Le groupe n'a pas appliqué ces nouvelles normes par anticipation.

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB mais non encore endossés par l'Union Européenne :

- IFRS 17 – Contrats d'assurance, y compris amendements publiés le 25/06/20
- Modifications d'IAS 1 - Classement des passifs en tant que courants ou non courants
- Améliorations annuelles -2018-2020 (pour les amendements relatifs à IFRS 1 et IAS 41)
- Modifications d'IAS 16 – Revenus pré-utilisation d'un actif corporel
- Modifications d'IFRS 4 – Report de l'application IFRS 9
- Modifications d'IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours.

2 - Périmètre et méthodes de consolidation

2.1 - Périmètre de consolidation

Tivoly SA a racheté au cours du deuxième semestre 2020, 0,58 % de la société FFDM Tivoly. Le pourcentage de contrôle et d'intérêt dans la société est désormais de 98,81 %.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 est le suivant :

Raison sociale	Siège social		Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Numéro identification
Tivoly	Tours en Savoie	France	100,00	IG	FR 56 076 120 021
FFDM Tivoly	Bourges	France	98,81	IG	FR 23 723 720 140
Tivoly Inc.	Derby Line	Etats-Unis	100,00	IG	56-1628 422
Neco	Elorrio	Espagne	99,73 (a)	IG	ES A 48 675 870
Compania Filial de Ermua SA (CFE)	Elorrio	Espagne	100,00	IG	ES A 48 425 318
Tivelon Trading	Shanghai	Chine	89,00 (c)	IG	9131000068405114XT
Tivelon Packaging	Shanghai	Chine	89,00 (c)	IG	91310000798981644E
Tivelon Company	Hong Kong	Chine	89,00	IG	1082964
Tivelon Tools Packaging Manufacturing	Changshu	Chine	89,00 (c)	IG	91320581MA1T56JU54
Tivoly Tool Manufacturing	Changshu	Chine	89,00 (c)	IG	91320581MA1T56C56E
Elite Tooling	Rotherham	Royaume-Uni	100,00	IG	GB 646 738 403
Tivoly DF	Mexico	Mexique	99,73 (b)	IG	TDF150611PYA

(a) Détention indirecte par l'intermédiaire de CFE de 99,73 %

(b) Détention indirecte par l'intermédiaire de Neco de 99,73 %

(c) Détention indirecte par l'intermédiaire de Tivelon Company de 89,00%

IG Intégration globale

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice social au 31 décembre.

2.2 - Méthodes de consolidation

Filiale

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les filiales sont consolidées sur la base de leurs comptes annuels individuels, retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le groupe.

Le Groupe ne dispose ni de co-entreprises, ni d'activités conjointes ni de sociétés sur lesquelles il exercerait une influence notable.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

3 - Méthodes de conversion des éléments en devises (IAS21)

3.1 - Conversion des opérations en devises

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis au cours de clôture, et les écarts de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les actifs et les passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

3.2 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger, y compris les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros au cours de change moyen de l'exercice (dans la mesure où il approche les cours de change à la date de transaction). Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en capitaux propres à la rubrique « écarts de conversion ».

Les états financiers hors zone euro ont été convertis de la manière suivante :

un euro	Clôture	Moyen
Dollar US	1,227	1,142
Dollar HK	9,514	8,859
Livre Sterling	0,899	0,890
Yuan Chinois	8,023	7,875
Peso Mexicain	24,416	24,519

4 - Actifs non courants

4.1 - Goodwill

Comptabilisation initiale

Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

L'écart d'acquisition est calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. Le Groupe a opté pour la méthode du goodwill partiel (limitation à la quote-part acquise par le Groupe).

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

Suivi ultérieur

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs qu'il a pu perdre de la valeur.

La dépréciation des goodwill est irréversible.

4.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un nouveau modèle en vue de sa production, sont comptabilisées en tant qu'immobilisations si le Groupe peut démontrer, que les critères requis par la norme IAS 38 sont atteints, notamment, la faisabilité technique du produit, l'existence d'un marché, et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité.

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été identifiées par le Groupe dans le cadre de l'acquisition du groupe FFDM en 2016 et ont une durée d'utilité finie, notamment les relations clients, sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur diminuée du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les marques identifiées par le Groupe dans le cadre de l'acquisition du groupe FFDM, qui ont une durée d'utilité indéfinie, sont évaluées et comptabilisées à leur juste valeur, diminuée du cumul des pertes de valeur.

4.3 - Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique correspond au prix payé qui inclut les coûts d'acquisition liés.

Il a été retenu pour les bâtiments un ou plusieurs composants en fonction de la nature des bâtiments et de la durée d'utilisation effective des composants. Il en a été de même en ce qui concerne les installations industrielles constituant un ensemble immobilisé (machine, logiciel, matériel informatique) lorsque ces éléments ont des durées d'utilités différentes.

Dans le cadre de la première adoption des normes IFRS, et conformément à IFRS 1, le Groupe Tivoly a choisi de mettre à la juste valeur ses terrains et constructions à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. La juste valeur de ces immobilisations à la date de transition a été déterminée sur la base d'une valeur de marché estimée à partir de rapports d'experts indépendants.

L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction des composants et sur la durée d'utilisation effective de l'actif reflétant le rythme de consommation des avantages économiques futurs attendus de chaque actif.

Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

	Durée	Mode
Constructions *	15 à 30 ans	Linéaire
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 8 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles	4 à 10 ans	Linéaire

* Chez Tivoly : jusqu'à 30 ans

Chez Tivoly Inc : jusqu'à 25 ans

4.4 - Dépréciation des actifs immobilisés

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwill, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT. Le Groupe Tivoly a retenu cinq UGT qui correspondent au regroupement de certaines de ses unités opérationnelles présentant des synergies de marché et de flux de trésorerie.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwill.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

5 - Actifs courants

5.1 - Stocks et en-cours

Matières premières et approvisionnements

Les matières premières et approvisionnements sont évalués au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition est évalué au coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Marchandises

Les marchandises sont valorisées soit au coût moyen pondéré soit au prix fournisseur corrigé des variances et majoré de frais accessoires fixés à un certain pourcentage de ce prix d'achat. Ce pourcentage est recalculé chaque année en fonction des frais réels engagés.

La valeur nette de réalisation est appréciée à partir d'indices de perte de valeur et après analyses prenant en compte notamment les produits qui ne figurent plus sur le catalogue ou les produits sans consommation.

En-cours de production et produits finis

Les en-cours de production et les produits finis sont valorisés à un coût standard de production, qui comprend le coût des matières consommées ainsi que les charges directes et indirectes de production. La valeur nette de réalisation est déterminée de la même manière que pour les marchandises (cf. ci-dessus.)

Dépréciation

La société Tivoly applique une dépréciation sur la valeur des stocks sans consommation.

5.2 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

6 - Instruments financiers

6.1 - Créances commerciales

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. Sur la base d'une analyse au cas par cas, des dépréciations sont constituées en appliquant le modèle de dépréciation des pertes attendues (valeur actuelle des insuffisances de paiement, déterminées sur une base probabilisée, qui seront générées par des défauts attendus au cours de 12 prochains mois ou sur la durée de vie de l'actif financier).

Les programmes de mobilisations de créances commerciales sont maintenus dans les créances et dans l'endettement à court terme lorsque, après analyse du contrat, les risques sur les créances commerciales ne sont pas transférés en substance aux organismes de financement.

6.2 - Autres Instruments financiers

Le Groupe Tivoly utilise des instruments financiers dérivés de change dans le but de couvrir les risques liés aux variations de change qui peuvent survenir dans le cadre de ses opérations courantes. Les instruments de change sont composés de contrats à terme, de termes activant à échéance et de termes progressifs (ou accumulateurs) de dollars US et de yuans contre Euros. Ces contrats ont pour objectif de couvrir les paiements effectués en dollars US et en yuans aux fournisseurs de marchandises.

L'ensemble des instruments financiers dérivés est comptabilisé au bilan et évalué à la juste valeur conformément à IFRS9.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat sauf lorsque les instruments dérivés répondent aux critères de la comptabilité de couverture, la comptabilisation du profit ou de la perte en résultant est alors comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture pour la partie efficace (voir note (a) ci-dessous).

(a) Instruments financiers entrant dans une relation de couverture

La couverture de flux de trésorerie a pour objectif de se couvrir contre le risque de variation de flux de trésorerie attaché à des actifs ou des passifs comptabilisés ou à une transaction prévue hautement probable qui affecterait le résultat. La partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, accumulée dans la réserve de couverture et sera rapportée au résultat au fur et à mesure que les flux de trésorerie couverts se réaliseront. La partie inefficace de la couverture est directement enregistrée en compte de résultat.

La couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non encore comptabilisé et qui affecterait le résultat. La variation de juste valeur de l'élément couvert est enregistrée en compte de résultat et est compensée, à l'inefficacité près, par la comptabilisation en résultat des variations symétriques de juste valeur des instruments financiers utilisés en couverture.

Lors de la mise en place d'une relation de couverture désignée, le Groupe réunit une documentation structurée décrivant l'objectif de l'entité en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture. Il documente également le lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris s'il est attendu que les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture se compensent.

Lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture ou que l'instrument de couverture est vendu, arrive à maturité, est résilié ou est exercé, le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Lorsque le Groupe cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à une couverture de flux de trésorerie, le montant cumulé en réserve de couverture et en réserve de coût de couverture demeure en capitaux propres, pour la couverture d'une transaction entraînant la comptabilisation d'un actif non financier, jusqu'à être inclus dans le coût de l'élément non financier lors de sa comptabilisation initiale ou, pour les autres couvertures des

flux de trésorerie, jusqu'à être reclassé en résultat de la ou des périodes auxquelles les flux de trésorerie attendus couverts impactent le résultat.

Si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, les montants précédemment cumulés dans la réserve de couverture et la réserve de coût de couverture sont immédiatement reclassés en résultat.

La méthode appliquée aux informations comparatives présentées pour 2019 est similaire à celle appliquée en 2020.

(b) Instruments financiers n'entrant pas dans une relation de couverture

Les variations de juste valeur sur les produits dérivés ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont enregistrées en résultat.

6.3 - Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent principalement des dépôts de garantie. Ils sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

7 - Actions propres

Les opérations concernant les actions propres sont comptabilisées directement en capitaux propres. Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en variation des capitaux propres.

8 - Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe Tivoly a une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Régimes d'avantages au personnel

Conformément aux lois et pratiques de chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly opère, le Groupe Tivoly participe à, ou maintient éventuellement des plans d'avantages au personnel qui assurent aux salariés remplissant les conditions requises le versement de retraites, une assistance médicale et des indemnités de départ en retraite.

La quasi-totalité des employés du Groupe Tivoly bénéficie de prestations de retraite au travers de régimes à cotisations ou à prestations définies qui sont intégrés aux régimes locaux de sécurité sociale, ou gérés via des régimes de couverture du Groupe Tivoly.

Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des placements dans différents instruments, tels que des contrats d'assurance ou des titres de capitaux propres et de placement obligataires, à l'exclusion des actions du Groupe Tivoly.

Pour les régimes à prestations définies, les obligations de retraite sont déterminées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte la probabilité du maintien du personnel dans le Groupe Tivoly jusqu'au départ en retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future et un taux d'actualisation approprié pour chacun des pays dans lesquels le Groupe Tivoly a mis en place un régime de retraite. De ce fait, le Groupe Tivoly comptabilise des actifs et des passifs au titre des retraites, ainsi que la charge nette correspondante sur toute la durée estimée de service des employés.

En outre, le Groupe Tivoly applique les règles suivantes :

- Le Groupe Tivoly évalue à leur juste valeur les actifs dédiés à la couverture des régimes et déduit ces actifs des provisions enregistrées au bilan ;
- Les gains et pertes actuariels sont immédiatement reconnus en autres éléments du résultat global et ne seront jamais recyclés en résultat.
- Le coût des services passés résultant de la modification ou de la réduction de régime est intégralement comptabilisé en résultat, en dépenses de personnel

Enfin, les médailles du travail font également l'objet de la comptabilisation d'une provision calculée selon une méthode actuarielle. Il s'agit d'autres avantages à long terme, déterminés selon les mêmes modalités que les avantages postérieurs à l'emploi, sauf quelques particularités dont les écarts actuariels ou le coût des services passés, comptabilisés directement en charges.

9 - Dettes fournisseurs et autres créditeurs courants

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

10 - Dettes financières

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

11 - Compte de résultat

Comme le permet la norme IAS1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

11.1 - Définition des produits de l'activité

La norme IFRS 15 constitue le cadre de référence permettant de déterminer si des produits sont à comptabiliser, pour quel montant et quand ils doivent l'être.

Le Groupe tire l'essentiel de son chiffre d'affaires de la vente d'outils coupants.

L'ensemble des créances client est inclus dans le poste « Clients et autres débiteurs ». Les passifs sur contrats concernent essentiellement les paiements d'avance reçus des clients ou des avoirs clients à établir par le Groupe, ainsi que des produits expédiés aux clients pour lesquels le transfert du contrôle n'a pas eu lieu avant la clôture.

Le chiffre d'affaires est évalué à partir de la contrepartie spécifiée dans un contrat signé avec un client. Le Groupe comptabilise les produits correspondants lors du transfert de contrôle d'un bien à son client.

Le produit est comptabilisé au moment de la livraison des biens et de leur acceptation par le client dans ses locaux ou au moment où les biens quittent les entrepôts des entités du Groupe, en fonction de l'incoterm appliqué.

Le montant du chiffre d'affaires comptabilisé est retraité des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Le Groupe revoit son estimation de retours à chaque date de publication de ses comptes et actualise ses passifs en conséquence.

11.2 - Résultat financier

Le coût de l'endettement financier brut inclut les intérêts sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif.

Les produits et charges financières regroupent principalement les différences de change, et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

12 - Impôt

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global également.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) la comptabilisation initiale du goodwill, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui

n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Ces impôts différés, actif ou passif, résultent pour l'essentiel :

- de l'annulation des provisions à caractère fiscal telles que les provisions réglementées,
- du retraitement des biens faisant l'objet de contrats de location,
- du retraitement des profits internes sur stocks,
- des différences temporelles entre bilans sociaux et fiscaux,
- des crédits d'impôts,
- des reports fiscaux déficitaires.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

La capacité du groupe à recouvrer ses impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables et autres crédits d'impôts est appréciée par la direction à la clôture de chaque exercice en tenant compte des prévisions de résultats fiscaux futurs définis dans le plan d'affaires. Ces projections s'appuient sur des hypothèses relevant du jugement de la direction.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif sera réglé, sur la base des taux d'impôts locaux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale.

La contribution économique territoriale (contribution sur la valeur ajoutée et cotisation foncière des entreprises) est classée en charges d'exploitation.

13 - Paiements en actions : options de souscription d'actions accordées au personnel

Il n'existe pas de plan de paiements en actions en cours sur 2020 (ni sur 2019).

14 - Résultat par action et instruments dilutifs

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions détenues par le Groupe (actions propres). Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur 2020 est de 1 107 990 (identique à 2019). Le nombre d'actions propres au 31 décembre 2020 est de 4098 (contre 4891 au 31 décembre 2019). Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action est de 1 103 892 au 31 décembre 2020 (contre 1 103 099 en 2019).

15 - Subventions

Les subventions publiques sont reconnues en résultat au fur et à mesure des coûts engagés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues. Les subventions qui couvrent en totalité ou partiellement le coût d'un actif sont comptabilisées en résultat de façon systématique sur la durée d'utilité de l'actif.

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en subvention.

Les allocations pour activités partielles liées au COVID-19 sont également comptabilisées en subvention, car traitées conformément à IAS 20, avec une présentation en Subventions (conformément à la méthode appliquée par le groupe par le passé).

Ce poste inclut également :

- le prêt de 1700 milliers de dollars US au titre du Paycheck Protection Program Loan (PPP) obtenu en avril 2020 par Tivoly, Inc. et transformé en décembre 2020 en subvention (« Forgiveness ») par l'Etat Fédéral Américain.
- La subvention de 300 milliers de dollars US accordée par l'Etat du Vermont à Tivoly, Inc. dans le cadre du « Vermont Coronavirus Emergency Recovery Grant ».

16 - Information sectorielle

Le Groupe dispose d'un seul métier: il conçoit, produit, et commercialise des outils coupants pour l'industrie, la grande distribution et le médical.

Le Groupe identifie et présente des secteurs opérationnels basés sur l'information transmise en interne à la direction générale qui est le principal décideur opérationnel du Groupe.

Un secteur opérationnel est une composante du Groupe qui se livre à des activités dont elle est susceptible de retirer des revenus ou supporter des charges, y compris des revenus et des charges liées aux transactions avec d'autres composantes du Groupe. Le résultat opérationnel du secteur est régulièrement examiné par le principal décideur opérationnel (la direction générale chez Tivoly) afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances. Des informations financières distinctes sont disponibles pour cette composante.

Les performances du Groupe sont principalement suivies par la direction générale à partir des performances des différentes entités juridiques qui ont donc pour la plupart été identifiées comme des secteurs opérationnels distincts. Le cas échéant, des secteurs opérationnels ainsi définis qui présentent des caractéristiques économiques similaires sont agrégés. Sur cette base, le Groupe a identifié 5 secteurs à présenter, comme décrits ci-après, qui correspondent aux entités juridiques du Groupe. Ces entités juridiques du Groupe offrent des produits et des services similaires dans des zones géographiques distinctes.

Les entités juridiques de chacun des secteurs présentés du Groupe sont les suivantes :

- Tivoly, FFDM Tivoly (France)
- Neco, CFE, Tivoly DF (Espagne et Amérique Latine)
- Tivoly Inc(Etats-Unis)
- Elite Tooling (Grande Bretagne)
- Tivelon Packaging, Tivelon Trading, Tivelon company, Tivelon Tools Packaging Manufacturing et Tivoly Tool Manufacturing (Chine)

17 - Détermination de la juste valeur

Un certain nombre de méthodes comptables et d'informations nécessitent de déterminer la juste valeur d'actifs et de passifs financiers et non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées pour des besoins d'évaluation ou d'informations à fournir, selon les méthodes suivantes. Des informations complémentaires sur les hypothèses retenues pour déterminer les justes valeurs sont indiquées, le cas échéant, dans les notes spécifiques à l'actif ou au passif concerné.

Immobilisations incorporelles

La juste valeur des brevets et marques acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises repose sur les paiements actualisés de redevances estimées qui ont été évités du fait de l'acquisition du brevet ou de la marque. La juste valeur des autres immobilisations incorporelles repose sur les flux de trésorerie actualisés attendus de l'utilisation et de la vente éventuelle des actifs.

Immobilisations corporelles

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises repose sur les valeurs de marché. La valeur de marché d'un immeuble est le montant estimé auquel cet actif pourrait être échangé à la date de l'évaluation, après des actions de marketing appropriées, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale, en dehors de toute contrainte particulière. La valeur de marché des installations, équipements et agencements repose sur les prix de marché affichés pour des éléments similaires.

Stocks

La juste valeur des stocks acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base des prix de vente estimés dans le cours normal de l'activité, diminués des coûts estimés d'achèvement et de vente, et d'une marge raisonnable pour rémunérer l'effort requis pour achever et vendre les stocks.

Placement en titres de capitaux propres et d'emprunts

La juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le résultat et des actifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global est déterminée par référence à leur cours acheteur coté à la date de clôture.

Clients et autres débiteurs

La juste valeur des clients et autres débiteurs, est estimée sur la base de leur valeur nominale historique car l'effet d'actualisation est considéré comme négligeable.

Dérivés

La juste valeur des contrats de change à terme repose sur leur prix coté sur le marché, s'il est disponible. Si aucun prix coté sur un marché n'est disponible, la juste valeur est estimée en actualisant la différence entre le prix forward contractuel et le prix forward actuel pour l'échéance résiduelle du contrat, en utilisant un taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'Etat).

Passifs financiers non dérivés

La juste valeur, qui est déterminée pour les besoins des informations à fournir, repose sur la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisée aux taux d'intérêt du marché à la date de clôture. S'agissant des contrats de location financement, le taux d'intérêt du marché est déterminé par référence à des contrats de location similaires.

18 – Contrats de location

Le groupe applique la norme IFRS16 depuis 2019.

A la signature d'un contrat, le Groupe détermine si celui-ci constitue, ou contient, un contrat de location. Un contrat qui constitue ou contient un contrat de location accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une rémunération. Pour évaluer si un contrat accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié, le Groupe se fonde sur la définition d'un contrat de location donnée par IFRS 16.

Ce principe s'applique aux contrats signés à partir du 1er janvier 2019.

En tant que preneur

A la date de commencement ou de modification d'un contrat comportant une composante location, le Groupe alloue la rémunération prévue au contrat à chaque composante location sur la base de leur prix individuel relatif. Toutefois, pour les contrats de location de biens immobiliers, le Groupe a choisi de ne pas séparer les composantes services mais de comptabiliser toutes les composantes comme une seule composante de nature locative.

Le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. L'actif « droit d'utilisation » est initialement évalué au coût, c'est-à-dire au montant initial de la dette de loyers retraits de tout paiement de loyers déjà effectué à la date de début du contrat, augmenté des charges initiales directes éventuellement supportées et d'une estimation des coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent ou de remise en état de ce dernier ou du site où il se trouve, moins tout avantage incitatif à la location éventuellement perçu.

L'actif « droit d'utilisation » est ensuite amorti sur une base linéaire du début à la fin du contrat de location, sauf si ce dernier prévoit un transfert au Groupe de la propriété de l'actif sous-jacent au terme du contrat ou si le coût de l'actif « droit d'utilisation » tient compte du fait que le Groupe exercera une option d'achat. Dans ce cas, l'actif « droit d'utilisation » sera amorti sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent, déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. De plus, l'actif « droit d'utilisation » verra sa valeur régulièrement revue à la baisse en cas de pertes pour dépréciation et fera l'objet d'ajustements au titre de certaines réévaluations de la dette de loyers.

La dette de loyers est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers dus non encore payés à la date de début du contrat. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal du Groupe. C'est ce dernier taux que le Groupe emploie généralement comme taux d'actualisation.

Le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal à partir des taux d'intérêt accordés par différentes sources de financement externes et procède à certains ajustements pour tenir compte des conditions

du contrat et du type d'actif loué.

Les paiements de loyers pris en compte pour l'évaluation de la dette de loyers se composent :

- des loyers fixes, y compris les loyers fixes en substance ;
- des loyers variables indexés sur un indice ou un taux, initialement mesurés sur la base de l'indice ou du taux en question à la date de début du contrat ;
- des montants payables au titre de la garantie de valeur résiduelle ; et
- du prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, des loyers payés au cours de la période de renouvellement si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option de prolongation et des pénalités de résiliation anticipées du contrat de location, à moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain de ne pas résilier le contrat par anticipation. La dette de loyers est évaluée à la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée en cas de modification des loyers futurs dû à un changement d'indice ou de taux, en cas de réévaluation par le Groupe du montant attendu au titre de la garantie de valeur résiduelle, si le Groupe revoit ses probabilités d'exercer une option d'achat, de prolongation ou de résiliation, ou en cas de révision d'un loyer fixe en substance.

Lorsqu'une dette de loyers est ainsi réévaluée, la valeur comptable de l'actif « droit d'utilisation » est ajustée en conséquence ou bien l'ajustement est porté au compte de résultat si la valeur comptable de l'actif « droit d'utilisation » a été réduite à zéro.

Le Groupe présente dans les immobilisations corporelles les actifs « droit d'utilisation » ne correspondant pas à la définition d'immeubles de placement, tandis que la dette de loyers est comptabilisée au poste « Emprunts et dettes financières » de l'état de la situation financière.

Contrats de location de courte durée et portant sur des actifs de faible valeur

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser d'actif « droit d'utilisation » ni de dette de loyers sur les contrats de location d'actifs de faible valeur et sur les contrats de location de courte durée, y compris les équipements informatiques. Le Groupe comptabilise les loyers acquittés dans le cadre de ces contrats en charges, sur une base linéaire pendant la durée du contrat.

II - Notes sur le bilan et le compte de résultat

1 - Actif non courant

1.1 - Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre	2018	Ecart de conversion	Reclasse-ments	Modificati- ons de périmètre	Augmen- tations	Diminutions	2019
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	280	0	0	0	0	0	280
Brevets, licences, marques, logiciels	2 123	0	433	0	57	22	2 592
Brevets, licences, logiciels IFRS16	1 612	0	0	0	0	0	1 612
Clientèle	2 569	0	0	0	0	0	2 569
Autres immos incorporelles	767	21	(433)	0	352	2	704
Valeurs brutes hors goodwill	7 351	22	0	0	409	24	7 757
Goodwill	5 233	8	0	0	0	0	5 241
Valeurs brutes	12 583	30	0	0	409	24	12 998
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	280	0	0	0	0	0	280
Brevets, licences, marques, logiciels	1 117	0	0	0	71	22	1 166
Brevets, licences, logiciels IFRS16	1 612	0	0	0	0	0	1 612
Clientèle	669	0	0	0	245	0	914
Autres immos incorporelles	396	13	0	0	63	2	469
Amortissements hors goodwill	4 073	13	0	0	379	24	4 441
Valeurs nettes	8 510						8 557

Au 31 décembre	2019	Ecart de conversion	Reclasse-ments	Modificati- ons de périmètre	Augmen- tations	Diminutions	2020
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	280	0	0	0	0	0	280
Brevets, licences, marques, logiciels	2 592	0	21	0	34	53	2 593
Brevets, licences, logiciels IFRS16	1 612	0	0	0	0	0	1 612
Clientèle	2 569	0	0	0	0	0	2 569
Autres immos incorporelles	704	(47)	(75)	0	4	0	587
Valeurs brutes hors goodwill	7 757	(47)	(54)	0	38	53	7 641
Goodwill	5 241	(9)	0	0	0	0	5 232
Valeurs brutes	12 998	(56)	(54)	0	38	53	12 872
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0	0
Frais de développement	280	0	0	0	0	0	280
Brevets, licences, marques, logiciels	1 166	0	0	0	188	14	1 340
Brevets, licences, logiciels IFRS16	1 612	0	0	0	0	0	1 612
Clientèle	914	0	0	0	245	0	1 160
Autres immos incorporelles	469	(31)	0	0	60	0	498
Amortissements hors goodwill	4 441	(31)	0	0	493	14	4 889
Valeurs nettes	8 557						7 983

Les goodwill se répartissent de la manière suivante :

UGT rattachée	2 020	2 019
Chine	1 244	1 244
Espagne et Amérique Latine	1 165	1 165
Etats-Unis	154	154
Grande Bretagne	161	170
France	2 508	2 508
Total	5 232	5 241

Le goodwill passe de 5 241 milliers d'euros en 2019 à 5 232 milliers d'euros en 2020 soit une baisse de 9 milliers d'euros (impact de la conversion au taux de clôture du goodwill rattaché à Elite Tooling en Grande Bretagne).

L'évaluation des UGT a été réalisée sur la base de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité a été déterminée à partir des flux futurs de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie futurs sont ceux qui ressortent des plans d'affaires à cinq ans préparés par la société. Le taux d'actualisation a été déterminé à partir du coût du capital de la société et s'élève à 10,5 % (après impôts) pour l'UGT France, 11 % pour l'UGT Espagne & Amérique Latine, 10,8 % pour l'UGT Chine, 10,5 % pour l'UGT Etats-Unis et 10,7 % pour l'UGT Grande Bretagne.

Les hypothèses clés sous-tendant les principaux tests d'impairment des goodwill sont les suivantes :

UGT	Croissance moyenne du CA à moyen terme (par an)	Taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme (en % du CA)	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation
Espagne & Amérique Latine	15,4%	12,0%	1,7%	11,00%
USA	7,6%	3,2%	2,2%	10,50%
Grande Bretagne	26,4%	12,8%	2,0%	10,70%
France	4,4%	6,4%	1,6%	10,50%
Chine	6,8%	4,7%	2,6%	10,80%

Compte tenu de ces tests, aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire.

Analyse de sensibilité des tests d'impairment des goodwill au 31 décembre 2020 :

Concernant la Grande Bretagne, le taux d'actualisation devrait augmenter de 7,3 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de 7,5 points pour rendre la valeur recouvrable de l'UGT égale à la valeur comptable.

Concernant l'Espagne / Amérique Latine et la France, le taux d'actualisation devrait augmenter de respectivement 4,1 et 7,1 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de respectivement 4,5 et 3,6 points pour rendre les valeurs recouvrables des UGT égales aux valeurs comptables.

Concernant la Chine, le taux d'actualisation devrait augmenter de 0,5 points ou le taux de résultat d'exploitation après impôt attendu à terme baisser de 0,3 points pour rendre la valeur recouvrable de l'UGT égale à la valeur comptable.

Concernant le taux de croissance à l'infini, les résultats des tests d'impairment sont peu sensibles à la variation de cette hypothèse-clé. Pour la Grande Bretagne, l'Espagne et l'Amérique Latine, la France et la Chine, une variation raisonnablement possible (taux de croissance à l'infini nul), n'entraînerait pas de dépréciation à constater.

Concernant les Etats Unis, la valeur recouvrable de l'UGT est sensiblement égale à la valeur comptable. Toute variation des hypothèses-clé pourrait entraîner une dépréciation des actifs de l'UGT.

1.2- Immobilisations corporelles

Au 31 décembre	2018	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions	2019
Terrains	1 011	2	0	0	0	0	1 013
Constructions	4 195	26	0	0	187	394	4 015
Constructions IFRS16	1 860	(8)	0	0	3 656	0	5 508
Installations techniques	52 205	378	803	0	3 553	2 224	54 715
Installations techniques IFRS16	12 111	0	0	0	0	306	11 805
Autres immobilisations corporelles	5 994	23	0	2	643	569	6 092
Autres immobilisations corporelles IFRS16	790	1	0	0	640	0	1 432
Immobilisations en cours	841	6	(346)	0	2 303	2 102	702
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	457	0	(457)	0	277	0	277
Valeurs brutes	79 464	428	(0)	2	11 259	5 594	85 558
Constructions	2 917	15	0	0	240	394	2 778
Constructions IFRS16	1 245	(0)	0	0	726	0	1 971
Installations techniques	43 429	339	0	0	2 544	2 193	44 118
Installations techniques IFRS16	11 075	0	0	0	427	230	11 272
Autres immobilisations corporelles	4 276	19	0	2	421	569	4 149
Autres immobilisations corporelles IFRS16	591	0	0	0	280	0	871
Amortissements	63 531	373	0	2	4 638	3 385	65 160
Valeurs nettes	15 932						20 398

Au 31 décembre	2019	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions	2020
Terrains	1 013	(9)	0	0	0	0	1 004
Constructions	4 015	(82)	0	0	142	0	4 075
Constructions IFRS16	5 508	(39)	0	0	62	17	5 514
Installations techniques	54 715	(1 464)	223	0	1 136	292	54 318
Installations techniques IFRS16	11 805	0	0	0	0	0	11 805
Autres immobilisations corporelles	6 092	(57)	58	0	184	1	6 275
Autres immobilisations corporelles IFRS16	1 432	(2)	0	0	231	0	1 660
Immobilisations en cours	702	(3)	(15)	0	569	567	685
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	277	0	(211)	0	0	66	0
Valeurs brutes	85 558	(1 656)	54	0	2 324	944	85 336
Constructions	2 778	(41)	0	0	260	0	2 997
Constructions IFRS16	1 971	(8)	0	0	753	17	2 699
Installations techniques	44 118	(1 325)	0	0	2 277	288	44 782
Installations techniques IFRS16	11 272	0	0	0	330	0	11 602
Autres immobilisations corporelles	4 149	(38)	0	0	401	1	4 511
Autres immobilisations corporelles IFRS16	871	(1)	0	0	325	0	1 196
Amortissements	65 160	(1 413)	0	0	4 347	306	67 787
Valeurs nettes	20 398						17 549

1.3 - Actifs financiers non courants

Au 31 décembre	2018	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Acquisitions	Diminutions	2019
Titres de participation et créances rattachées	9	0	0	0	0	1	8
Prêts	293	0	0	0	24	0	317
Avances et dépôts	835	0	0	0	66	117	785
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	1 137	0	0	0	90	117	1 110
Dépréciation	161	0	0	0	0	112	49
Valeurs nettes	975						1 061

Au 31 décembre	2019	Ecart de conversion	Reclassements	Modifications de périmètre	Acquisitions	Diminutions	2020
Titres de participation et créances	8	0	0	0	0	7	1
Prêts	317	0	0	0	213	0	529
Avances et dépôts	785	(0)	0	0	20	101	704
Dérivés actifs à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Valeurs brutes	1 110	(0)	0	0	232	108	1 234
Dépréciation	49	0	0	0	195	49	195
Valeurs nettes	1 061						1 039

2 - Actif courant

2.1 - Stocks et en-cours

Au 31 décembre	2020	2019
Matières premières et approvisionnements	3 222	4 910
En-cours de production	1 848	1 894
Produits finis	13 971	15 042
Marchandises	8 331	9 311
Valeurs brutes	27 372	31 157
Dépréciation matières premières et approvisionnements	90	81
Dépréciation produits finis	2 677	2 567
Dépréciation marchandises	655	504
Total dépréciation	3 422	3 152
Valeurs nettes	23 950	28 005

2.2 - Clients et autres débiteurs

Au 31 décembre	2020	2019
Clients et autres débiteurs	14 272	14 368
Autres créances (1)	4 903	3 962
Dérivés actifs à moins d'un an	31	65
Valeurs brutes	19 206	18 395
Dépréciation	971	545
Valeurs nettes	18 235	17 850

(1) Le poste « Autres créances » inclut l'équivalent de 1109 milliers d'euros de dépôts bloqués sur des comptes à terme par la filiale chinoise Tivelon Trading. Il s'agit au total de 1000 milliers de dollars US et de 2378 milliers de yuans.

L'encours non échu des créances commerciales cédées en garantie par les sociétés du Groupe s'élève à 9261 milliers d'euros au 31 décembre 2020 contre 9898 milliers d'euros au 31 décembre 2019. Ce montant est inclus dans le poste « Clients et autres débiteurs ».

L'échéancier des créances clients est résumé ci-après :

	2020	Non échues	Moins de 30 jours de retard	De 31 à 60 jours de retard	De 61 à 90 jours de retard	Plus de 90 jours de retard
Créances clients au 31 décembre 2020	14 272	12 173	580	185	54	1 281

Le montant des retards de plus de 90 jours correspond pour 3/4 à des clients douteux provisionnés à 100% en provision pour créances douteuses. Les créances clients sont provisionnées à 100 % en moyenne à partir de 12 mois de retard.

Le reste correspond à des retards de règlement qui font l'objet d'un suivi.

2.3 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre	2020	2019
Valeurs mobilières de placement	0	0
Disponibilités	22 157	7 297
Découverts bancaires	(9)	(974)
Total	22 148	6 323
Trésorerie nette au tableau de flux de trésorerie	22 148	6 323

3 - Information sur les capitaux propres

3.1 - Capital de Tivoly

Le capital de 11 079 900 euros identique à 2019, est constitué de 1 107 990 actions au nominal de 10 euros.

Au 31 décembre 2020, la société possède 4098 titres d'auto contrôle. Des dividendes ont été versés pour un montant de 661 milliers d'euros en 2020.

3.2 - Ecarts de conversion

Les écarts de conversion se rapportant au Groupe se décomposent au 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Au 31 décembre	2020	2019
Ecarts de conversion sur filiales hors zone euro	(306)	371
Total	(306)	371

Les écarts de conversion concernent les filiales américaine, anglaise, chinoises et mexicaine (soit -46 milliers d'euros concernant le dollar US, -66 milliers d'euros concernant la livre, +5 milliers d'euros concernant le yuan, +13 milliers d'euros concernant le dollar HK et -212 milliers d'euros concernant le peso mexicain).

4 – Provisions

Au 31 décembre	2019	Ecart de conversion	Modifications de périmètre	Augmentations	Diminutions Montants utilisés au cours de l'exercice	Diminutions Montants non utilisés au cours de l'exercice	2020
Autres provisions pour risques	0	0	0	123	0	0	123
Provision pour retraite et autres avantages au personnel	3 683	(28)	0	177	185	3	3 644
Autres provisions pour charges	0	0	0	0	0	0	0
Total provisions non courantes	3 683	(28)	0	300	185	3	3 767
Provisions pour litiges	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions	0	0	0	20	0	0	20
Total provisions courantes	0	0	0	20	0	0	20
Total provisions	3 683						3 787

Avantages au personnel

Les avantages au personnel comptabilisés pour un montant total de 3 644 milliers d'euros au 31 décembre 2020 recouvrent les éléments suivants:

- Provisions pour indemnités de départ en retraite (Voir détail ci-dessous) **3539**
- Provision pour médailles du travail **106**

Tivoly Inc dispose d'un plan 401(k) à cotisations définies. Les dépenses de ce plan ont représenté un montant de 131 milliers de dollars US en 2020 contre 159 milliers de dollars US en 2019.

Les actifs du régime du plan de retraite de la filiale américaine sont composés pour 3/5 d'actions et pour 2/5 d'obligations et d'équivalents de trésorerie. Le rendement attendu des actifs du régime (2,75 %) est égal au taux d'actualisation, conformément à IAS 19 révisée.

Sur l'exercice 2020 le rendement effectif des actifs du régime a été de +14,4 % comparé à 19,7% en 2019.

Au 31 décembre	2019			2020		
	France	Etats-Unis	Total	France	Etats-Unis	Total
Valeur actuelle de l'engagement au 31 décembre	3 263	3 326	6 589	3 362	3 171	6 533
Valeur actuelle des actifs du régime au 31 décembre	0	(3 015)	(3 015)	0	(2 994)	(2 994)
Provision comptabilisée au bilan (IAS 19 révisée)	3 263	311	3 574	3 362	177	3 539
Mouvements intervenus sur l'exercice :						
Provision au 1er janvier (post IAS 19 révisée)	2 909	392	3 301	3 263	311	3 574
Coût des services rendus	150	0	150	177	0	177
Coût des services antérieurs	0	0	0	0	0	0
Coût de l'actualisation	46	115	161	25	92	117
Rendement attendu des actifs du régime	0	(81)	(81)	0	(72)	(72)
Contributions au plan	0	0	0	0	0	0
Effets des liquidations	(196)	0	(196)	(166)	0	(166)
Ecart actuariels	354	(123)	230	62	(136)	(74)
Effet de la variation du taux de change	0	7	7	0	(18)	(18)
Provision au 31 décembre	3 263	311	3 574	3 362	177	3 539

Principales hypothèses utilisées :

Taux d'actualisation (inflation comprise)	0,75%	3,25%	0,35%	2,75%
Taux d'augmentation des salaires (au-delà de l'inflation)	0,00%	N/A	0,00%	N/A
Taux de rendement attendus des actifs du régime	N/A	3,25%	N/A	2,75%

Analyse de sensibilité des provisions pour indemnités de départ en retraite :

En France, une variation de +0,50 pt du taux d'actualisation conduirait à une diminution de la provision

au 31 décembre 2020 de -170 milliers d'euros. Une variation de -0,50 pt du taux d'actualisation conduirait à une augmentation de la provision au 31 décembre 2020 de +184 milliers d'euros.

Aux Etats Unis, une variation de +0.5 % du taux d'actualisation conduirait à une diminution de la provision au 31 décembre 2020 de 170 milliers de dollars US tandis qu'une variation de -0.5 % du taux d'actualisation conduirait à une augmentation de la provision au 31 décembre 2020 de 178 milliers de dollars US. En outre, pour le calcul de la provision, les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur correspondant à leur valeur de marché au 31 décembre 2020.

5 - Dettes

5.1 - Dettes financières

5.1.1 - Etat des dettes financières en fonction de leur nature

Au 31 décembre	2020	2019
Mobilisations de créances commerciales	0	2 508
Découverts bancaires	9	974
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	32 570	18 254
Dettes de loyer - IFRS16	3 057	3 927
IFRS 9 - Instruments financiers	117	55
Autres emprunts et dettes financières divers	99	100
Total des dettes (1)	35 852	25 817
(1) Dettes en milliers de dollars US (Tivoly Inc)	1 721	2 146

5.1.2 - Etat des dettes financières en fonction de leur échéance

	2020	A moins d'1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 4 ans	Entre 4 et 5 ans	A plus de 5 ans
Mobilisations de créances commerciales	0	0	0	0	0	0	0
Découverts bancaires	9	9	0	0	0	0	0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	32 570	10 812	6 550	5 787	4 566	3 194	1 661
Dettes de loyer - IFRS16	3 057	977	787	450	196	77	570
IFRS 9 - Instruments financiers	117	117	0	0	0	0	0
Autres emprunts et dettes financières divers	99	71	28	0	0	0	0
Total des dettes	35 852	11 986	7 365	6 237	4 762	3 270	2 231

Variations des passifs issus des activités de financement (hors découverts bancaires)

	2019					2020
	Variation "cash"		Variation "non cash"	Ecart de change		
	Augmentations	Diminutions				
Mobilisations de créances commerciales	2 508	(2 508)				0
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	18 254	17 273	(2 874)	51	(135)	32 570
Dettes de loyer - IFRS16	3 927	(1 123)	293	(39)		3 057
IFRS 9 - Instruments financiers	55		62			117
Autres emprunts et dettes financières divers	100	12	(6)	(6)		99
Total des dettes	24 843	17 284	(6 510)	400	(174)	35 843

Au cours de l'exercice 2020, le total des dettes (hors découverts bancaires) a augmenté de 11,0 millions d'euros et s'établissent à 35,8 millions d'euros. La partie cash de cette variation est de 10,8 millions d'euros (en net), de +0,2 millions d'euros pour la partie non cash et les écarts de change.

5.1.3 - Taux moyen d'emprunt 2020

	Base		A moins d'un an	A plus d'un an
Tivoly	Euribor 3 mois + marge	Fixe et variable	0,77%	0,66%
FFDM Tivoly	Euribor 3 mois + marge	Fixe et variable	0,97%	0,59%
Tivoly Inc	Taux fixe	Fixe	4,38%	4,38%
Neco	Euribor 12 mois + marge	Fixe et variable	1,11%	1,11%

Les contrats d'emprunts de Neco ne comportent pas de clauses de remboursement anticipé assis sur des ratios financiers (covenants).

Les contrats d'emprunt bancaires de Tivoly ne comportent pas de clauses de remboursement anticipé assis sur des covenants financiers.

Douze emprunts comportent une clause d'exigibilité anticipée au cas où les capitaux propres de la société deviendraient inférieurs à la moitié du capital social ou en cas de réduction de capital ou de perte supérieures à 50% du capital social.

Solde restant dû au 31 décembre 2020 sur ces emprunts : 9226 milliers d'euros.

Le contrat de financement court terme (non utilisé) de la société Tivoly Inc comporte une clause de remboursement anticipé assise sur le respect d'un ratio financier.

Le calcul de ce ratio financier (rapport entre l'actif circulant et les dettes à court terme) doit être supérieur à 1,25.

Ce ratio était respecté au 31 décembre 2020. Le Groupe n'envisage pas de difficultés à respecter ce ratio dans les 12 prochains mois.

Les contrats financiers de la société Tivoly Inc sont également assortis d'autres conditions non financières qui sont respectées au 31 décembre 2020.

5.1.4 - Engagements financiers liés aux dettes**Engagements donnés**

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Tivoly	3 515
FFDM	661
Total	4 176

5.2 - Fournisseurs et autres créditeurs

Au 31 décembre	2020	2019
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 069	10 432
Dettes fiscales et sociales	6 013	5 248
Autres dettes	3 887	4 871
Total des autres dettes	21 970	20 551

La totalité de ces 21970 milliers d'euros a une échéance à moins d'un an.

Le poste autres dettes est constitué essentiellement d'avoirs clients à établir par Tivoly (3537 milliers d'euros).

6 - Autres produits et charges opérationnels

Il n'y a aucun Autre produits et charges opérationnels pour l'année 2020.

7 - Résultat financier

Au 31 décembre	2020	2019
Autres intérêts et produits assimilés	106	163
Reprise financière aux provisions	49	114
Différences positives de change	296	403
Total des produits financiers	450	680
Coût de l'endettement financier brut	(274)	(300)
Autres intérêts et charges assimilées	(222)	(271)
Différences négatives de change	(921)	(301)
Dotation financière aux provisions	(195)	(2)
Total des charges financières	(1 612)	(874)
Résultat financier	(1 161)	(194)

8 - Impôt sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt

Au 31 décembre	2020	2019
Résultat avant impôt	(1 724)	2 829
Charge d'impôt exigible	939	913
Charge (produit) d'impôt différé	(969)	(46)
Charge (produit) totale d'impôt	(31)	867
Taux Effectif d'Imposition	1,79%	30,64%

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et celle comptabilisée

Au 31 décembre	2020	2019
Résultat net (part du groupe)	(1 637)	1 934
Charge (produit) d'impôt	(31)	867
Participations ne donnant pas le contrôle	(56)	29
Résultat avant impôt	(1 724)	2 829
Charge d'impôt théorique	(472)	877
Eléments en rapprochement		
Autres différences permanentes	27	65
Subvention - Paycheck Protection Program Loan (PPP)	(419)	
Ecart de taux impôt société	78	(10)
Prise en compte des changements des taux d'impôt futur	(3)	9
Provision impôt différés actif	329	(6)
Crédit impôt recherche	(50)	(48)
Déficits reportables non-activés des filiales net des consommations non-activées	499	31
Divers	(19)	(51)
Produit (charge) nette d'impôt réel	(31)	867

Effet net des impôts sur la réserve d'évaluation des instruments financiers (IFRS 9)

Au 31 décembre	2020	2019
IFRS 9 - Instruments financiers	12	5
Charge d'impôt imputée sur les capitaux propres	12	5

Impôt différé au bilan

Les impôts différés actifs et passifs sont, pour la présentation au bilan, compensés par entité fiscale. Les sources d'impôts sont donc présentées en net.

Au 31 décembre	2020	2019
Actif d'impôt différé	2 662	2 531
Passif d'impôt différé	425	1 253
Impôt différé actif net	2 237	1 278
Source d'impôt différé au bilan		
Déficits reportables et crédit d'impôts	1 878	1 772
Différences temporelles	359	(495)
Total	2 237	1 278

Les déficits reportables et crédits d'impôts concernent essentiellement les filiales Espagnoles. L'horizon de recouvrement est de dix ans, basé sur des hypothèses budgétaires revues chaque année.

Le montant des déficits reportables et des crédits d'impôts non activés est estimé à 1550 milliers d'euros.

9 - Informations sectorielles

La société a identifié 5 secteurs opérationnels correspondant essentiellement aux différentes entités juridiques du Groupe exerçant dans des zones géographiques distinctes (Cf. partie I, note 16).

Actifs et passifs sectoriels

Au 31 décembre	2020						2019					
	France	Etats-Unis	Espagne et Amérique Latine	Grande Bretagne	Chine	Total	France	Etats-Unis	Espagne et Amérique Latine	Grande Bretagne	Chine	Total
Actifs sectoriels	62 183	8 957	13 072	761	8 602	93 575	53 134	9 971	14 187	998	7 408	85 698
Passifs sectoriels	34 748	5 092	13 416	1 290	7 487	62 034	23 503	6 731	12 209	1 397	7 463	51 304

Investissements

Au 31 décembre	2020						2019					
	France	Etats-Unis	Espagne et Amérique Latine	Grande Bretagne	Chine	Total	France	Etats-Unis	Espagne et Amérique Latine	Grande Bretagne	Chine	Total
Investissements incorporels	32	0	6	0	0	38	366	0	43	0	0	409
Investissements corporels	1 125	65	202	0	6	1 398	2 719	444	834	0	323	4 320
Total investissements	1 157	65	208	0	6	1 436	3 086	444	877	0	323	4 729

Compte de résultat

Au 31 décembre	2020						2019					
	France	Etats-Unis	Espagne et Amérique Latine	Grande Bretagne	Chine	Total	France	Etats-Unis	Espagne et Amérique Latine	Grande Bretagne	Chine	Total
Revenu total	48 226	11 170	8 150	296	18 921	86 763	55 950	16 736	10 061	613	17 606	100 967
Revenu inter activités	(1 273)	0	(1 642)	(19)	(14 884)	(17 819)	(1 538)	(8)	(2 045)	(84)	(14 404)	(18 079)
Revenu sur clients externes	46 953	11 170	6 508	277	4 037	68 944	54 412	16 729	8 016	530	3 202	82 888
Amortissements	(3 252)	(419)	(806)	(94)	(269)	(4 840)	(2 951)	(402)	(797)	(94)	(257)	(4 501)
Résultat opérationnel	152	957	(1 478)	(112)	(83)	(563)	2 591	527	(230)	30	104	3 023
Résultat financier	(302)	(64)	(506)	(7)	(281)	(1 161)	(41)	(73)	(49)	(11)	(20)	(194)
Impôt sur les bénéfices	39	169	(301)	23	100	31	(777)	(129)	42	(3)	(0)	(867)
Résultat consolidé	(111)	1 062	(2 285)	(96)	(264)	(1 693)	1 773	325	(237)	17	84	1 962

10 - Gestion du risque financier

10.1 - Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues, incluant tous paiements, excluant l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

Le groupe dispose de lignes de crédit à court et moyen terme auprès de banques de première qualité, qui lui permettent de répondre aux besoins de financements de son développement.

Les dettes financières à moins d'un an s'établissent à 11986 milliers d'euros.

Le Groupe estime que son risque de liquidité est maîtrisé compte tenu des éléments suivants :

- Trésorerie disponible Groupe 22157 milliers d'euros.
- Lignes de crédit confirmées disponibles
 - Sur mobilisation de créances clients :
 - Tivoly 4000 milliers d'euros.
 - Neco 1050 milliers d'euros.
 - Tivoly - crédit club 5000 milliers d'euros
 - Sur dettes fournisseurs Neco 2300 milliers d'euros.
 - Tivoly Inc - line of credit 1500 milliers de dollars US (1 222 milliers d'euros)

10.2 - Risque de crédit

Comme toute société commerciale, Tivoly est confrontée aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. Tivoly dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible.

Le client le plus important du groupe représente 8,7 % du chiffre d'affaires. Les cinq premiers clients du groupe représentent environ 27,1 % du chiffre d'affaires et les dix premiers clients représentent 39,6 % environ du chiffre d'affaires.

Tivoly, FFDM Tivoly et Neco sont les seules sociétés du Groupe à avoir une assurance-crédit. Cette couverture ne donne pas lieu à la comptabilisation d'instruments financiers dérivés.

Comptes consolidés (en milliers d'euros)

Les valeurs comptables des actifs financiers représentent l'exposition maximale au risque de crédit. Les pertes de valeur sur les actifs financiers concernent uniquement les créances clients et sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les pertes sur créances clients sont de 8 milliers d'euros en 2020, elles étaient de 154 milliers d'euros en 2019.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Cependant, la Direction prend aussi en considération les facteurs pouvant avoir une influence sur le risque de crédit de la clientèle, notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison usuelles dans le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes des assureurs crédit, si elles sont disponibles, aux états financiers, à des informations fournies par des organismes de crédit, à des données sectorielles et, dans certains cas, à des références bancaires. Pour chaque client, un seuil maximal d'encours client est mis en place et revu régulièrement. Toute vente dépassant ce seuil requiert l'approbation de la Direction Financière.

Le Groupe limite son exposition au risque de crédit lié aux créances clients en établissant un délai de paiement maximum allant de 30 jours à 120 jours.

Le Groupe n'exige pas de garantie au titre des créances clients et autres débiteurs. Il ne compte donc aucune créance clients et autres débiteurs, pour laquelle aucune perte de valeur ne serait comptabilisée en raison de la présence d'une garantie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition par catégorie comptable des actifs et passifs financiers ainsi que la valeur de marché (ou juste valeur). Ce tableau n'inclut pas les actifs et passifs non financiers en particulier les goodwill, les immobilisations, les titres mis en équivalence, les impôts différés ainsi que les provisions.

En milliers d'euros	Notes	Actifs évalués à la juste valeur par le résultat	Actifs évalués à la juste valeur par les OCI	Actifs au coût amorti	Passifs au coût amorti	Passifs évalués à la juste valeur par le résultat	Total de la valeur nette comptable	Valeur de marché (juste valeur)
Dépôts et cautionnements	II / 1.3			508			508	508
Titres de participation non consolidées	II / 1.3			1			1	1
Actif de couverture de change	II / 10.4						0	0
Prêts	II / 1.3			529			529	529
Autres actifs financiers	II / 2.2						0	0
Actifs financiers non courants		0	0	1 039	0	0	1 039	1 039
Créances clients	II / 2.2			13 331			13 331	13 331
Dérivés actifs de couverture	II / 2.2	31					31	31
Trésorerie et équivalents de trésorerie	II / 2.3	22 157					22 157	22 157
Actifs financiers courants		22 188	0	13 331	0	0	35 519	35 519
Total actifs financiers		22 188	0	14 370	0	0	36 558	36 558
Emprunts Bancaires	II / 5.1				21 758		21 758	21 758
Put minoritaires	II / 5.1				0		0	0
Dettes de loyers IFRS16	II / 5.1				2 080		2 080	2 080
Autres passifs financiers non courants	II / 5.1				28		28	28
Passifs financiers non courants		0	0	0	23 866	0	23 866	23 866
Emprunts Bancaires	II / 5.1				10 812		10 812	10 812
Découverts bancaires	II / 5.1				9		9	9
Put minoritaires					0		0	0
Dettes de loyers IFRS16	II / 5.1				977		977	977
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	II / 5.2				12 069		12 069	12 069
Passif de couverture de change	II / 10.4				0	117	117	117
Autres dettes	II / 5.1 / 5.2				9 972		9 972	9 972
Passifs financiers courants		0	0	0	33 838	117	33 955	33 955
Total passifs financiers		0	0	0	57 705	117	57 822	57 822

Les méthodes de détermination des justes valeurs figurent dans le paragraphe I.17.

10.3 - Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. La direction générale prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Elle veille également au niveau des dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires.

10.4 - Risque de marché**10.4.1 - Risque de taux**

L'endettement financier brut du Groupe s'élève à 35 852 milliers d'euros au 31 décembre 2020, dont 33434 milliers d'euros en Europe, 1 425 milliers d'euros en Amérique du nord et 993 milliers d'euros en Asie.

L'endettement financier net s'élève à 13695 milliers d'euros, compte tenu des 22157 milliers d'euros de trésorerie dont dispose le Groupe. Les dettes financières sont en partie à taux variable. Le taux variable comprend un taux de marché (Euribor 3 mois, 6 mois ou 1 an pour la zone euro, Libor pour la zone dollar US, ...) augmenté d'une marge de crédit prise par la banque.

10.4.2 - Risque de change

Une partie des achats - essentiellement en provenance Chine - et une partie des ventes hors Groupe (essentiellement au départ de l'Espagne) sont réglés en dollars US, en yuans ou en Pesos Mexicains. Les achats en dollars US et yuans réalisés par Tivoly France et les ventes en dollars US réalisées par Tivelon font l'objet de couvertures de change pour partie.

Une variation de +/- 5 % du cours de ces trois devises aurait un impact de +/- 642 milliers d'euros sur le niveau du résultat.

Le prix d'achat effectif est incorporé dans nos prix de revient et répercuté au mieux dans nos prix de vente.

Les instruments financiers sont composés de contrats à terme, de termes activant à échéance et de termes progressifs (ou accumulateurs) de dollars US et de yuans contre euros. Ces contrats ont pour objectif de couvrir les paiements effectués en dollars US et en yuans aux fournisseurs de marchandises.

Le montant total du notionnel de ces instruments financiers s'élève à 7 906 milliers d'euros (à échéance 2020). Leurs cours à échéance varient entre 1,1402 et 1,228 pour l'EUR/USD et de 6,7048 à 8,50 pour l'EUR/CNY.

Le tableau ci-dessous donne une description du nominal des opérations de couverture de taux et de change :

	Notionnel en Keuros						Total
	Inférieur à 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Au-delà de 5 ans	
Instruments dérivés actifs qualifiés de couverture							
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	3 241	0	0	0	0	0	3 241
Dérivés de couverture de juste valeur	0	0	0	0	0	0	0
Instruments dérivés passifs qualifiés de couverture							
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	4 665	0	0	0	0	0	4 665
Dérivés de couverture de juste valeur	0	0	0	0	0	0	0

Le portefeuille d'instruments financiers dérivés évalué à la juste valeur est le suivant au 31 décembre 2020 :

Comptes consolidés (en milliers d'euros)

	31/12/2020	Taux	Change	Autres	01/01/2020
Dérivés actifs					
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	31	0	31	0	65
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	0	0	0	0	0
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat	0	0	0	0	0
Dérivés passifs					
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	117	0	117	0	55
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	0	0	0	0	0
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat	0	0	0	0	0

La juste valeur des instruments financiers, calculée par un cabinet d'experts agréés est généralement déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales.

Les instruments financiers au 31 décembre 2020 sont des couvertures de flux de trésorerie.

Les montants comptabilisés sur la période conduisent, après impôts différés, à une diminution des Réserves Cash-flow Hedge de 33 milliers d'euros et une diminution du résultat de 36 milliers d'euros.

11 - Parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- les relations commerciales,
- les prestations de services,
- les relations dans le cadre de la convention de trésorerie Groupe, entre la société mère et ses filiales intégrées dans le périmètre de consolidation et entre filiales intégrées. Les flux de résultat ainsi que les soldes de bilan à la clôture sont éliminés en consolidation.

Les parties liées comprennent aussi la société Holding Tivoly (qui contrôle Tivoly SA) ainsi que les membres des organes de direction.

11.1 - Organes de direction

Montant global des rémunérations allouées en 2020 au titre de leur mandat aux membres du :

- **Conseil d'administration** : 94 milliers d'euros.

Il n'y a aucun avantage à court et à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi, ni paiement en actions, ni indemnités de fin contrat en ce qui concerne les principaux dirigeants.

11.2 - Autres transactions avec les parties liées

Les montants facturés en 2020 par Holding Tivoly aux différentes sociétés du groupe représentent un montant de 1115 milliers d'euros.

12 – Effectifs

Au 31 décembre	Tivoly	FFDM Tivoly	Tivoly Inc	Neco	Tivoly DF	Elite Tooling	Tivoly Tools/ Tivelon	Total 2020	Total 2019
Cadres et représentants	53	30	12	5	1	2	9	112	116
Agents de maîtrise et techniciens	21	39	20	0	0	0	0	80	92
Employés et ouvriers	138	66	86	80	5	2	36	413	459
Total effectifs rémunérés (a)	212	135	118	85	6	4	45	605	667
(a) effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.									
Intérimaires	8	0	0	0	0	0	64	72	64

13 – Contrats de location

Le Groupe a pris en location des terrains et bâtiments, des installations techniques, des équipements de bureaux informatiques et des véhicules. Les contrats ont une durée qui varie entre de 1 et 15 ans et comportent une option de renouvellement après cette date.

Les principaux contrats de location de terrain et de bâtiments ont été conclus il y a plusieurs années. Ces contrats de location étaient précédemment qualifiés de location simple selon IAS 17.

Le Groupe loue également des équipements de production dans le cadre de différents contrats de location précédemment qualifiés de location-financement selon IAS 17.

Le Groupe loue des équipements informatiques dans le cadre de contrats de location d'une durée d'un à trois ans. Il s'agit de contrats de location de courte durée et/ou portant sur des biens de faible valeur. Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser d'actif « droit d'utilisation » ni de dette de loyers au titre de ces contrats.

Les informations ci-après présentent les contrats de location auxquels le Groupe est partie en tant que preneur.

Actifs de « droit d'utilisation »

L'actif « droit d'utilisation » relatif aux biens immobiliers loués qui ne correspondent pas à la définition d'immeubles de placement est présenté au poste des immobilisations corporelles.

	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	3 537	533	561	4 630
Ecart de conversion	-31	0	-1	-33
Ajouts à l'actif « droit d'utilisation »	62	0	231	293
Charge de dépréciation pour l'exercice	753	330	325	1 409
Décomptabilisation de l'actif « droit d'utilisation »	0	0	0	0
Solde au 31 Décembre 2020	2 814	203	465	3 482

Montants comptabilisés en résultat

Contrats de location selon IFRS 16	2 020
Intérêts sur les dettes de loyers	92
Charges liées aux contrats de location de courte durée	89
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée	13
Contrats de location selon IFRS 16	2 019
Intérêts sur les dettes de loyers	117
Charges liées aux contrats de location de courte durée	122
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée	12

Montants comptabilisés en flux de trésorerie

Contrats de location selon IFRS 16	2 020
Total des sorties de trésorerie imputables aux contrats de location	1 123

14. Honoraires des commissaires aux comptes.

Nous communiquons ci-après les honoraires des commissaires aux comptes en charge du contrôle des comptes sociaux et consolidés de Tivoly au titre de leur mission ainsi que les honoraires des autres commissaires aux comptes des sociétés consolidées du Groupe :

Comptes consolidés (en milliers d'euros)

Montants HT en milliers d'euros	2020	2019
Audit		
KPMG Audit (Tivoly)	63	62
BBM (Tivoly)	50	53
Casteja Audit et Conseil (FFDM Tivoly)	19	19
ZDCPA (TivolyTools / Tivelon)	6	7
Mc Solley, Mc Coy & Co (Tivoly Inc)	40	41
Ernst & Young (Neco)	26	26
Allotts chartered accountants (Elite Tooling)	5	5
Total	209	213

C - Rapport de gestion

Evènements et faits marquants

Conséquences de la crise sanitaire COVID-19 :

En Europe, les sites ont été impactés différemment par la crise de la Covid-19. Ainsi, le site de Bourges a été fermé 10 jours en mars pour permettre la réouverture de l'usine dans des conditions sanitaires sécurisées.

Sur les différents sites de Savoie, de la Loire ou du Cher, le chômage partiel a été mis en place dès le 23 mars et reconduit sur la période. L'organisation a également évolué afin de s'adapter aux contraintes sanitaires indispensables à une reprise pérenne de l'activité. Le télétravail a été encouragé. Un protocole sanitaire a été mis en place pour conforter les gestes barrières avec la mise à disposition d'EPI (Equipements de Protection Individuelle) adaptés et de gel hydroalcoolique.

En Espagne, le site d'Elorrio n'a fermé qu'un seul jour. L'activité a été affectée fortement en mars, mais la production, la logistique et l'activité commerciale ont toutes été maintenues, avec le bénéfice de l'équivalent du chômage partiel selon les règles locales.

En Asie, la Covid-19 a perturbé le retour au travail de nombreux salariés, après le nouvel an chinois. La réouverture de l'usine en février 2020 a ainsi été retardée de deux semaines. Aucun chômage partiel n'a été mis en place. La Chine a été précurseur dans la mise en place des gestes barrières, de gel hydroalcoolique, et de protocole sanitaire de reprise d'activité.

En Amérique du Nord, la flexibilité de l'organisation et des règles locales, a permis de s'adapter rapidement à la baisse d'activité inhérente à la Covid-19. La production a été réduite mais n'a pas été arrêtée pendant les 8 à 10 semaines de confinements, afin de continuer à assurer le service au client.

Le montant total des aides perçues par l'ensemble des sociétés du groupe liées au chômage technique et autres sur l'exercice s'élève à 3395 milliers d'euros. Il s'agit de versements d'aides, ainsi que de réductions de charges.

Données chiffrées :

La mise en place des protocoles sanitaires au niveau du groupe a engendré des dépenses spécifiques, comme celles indispensables à la sécurisation des sites et des salariés : signalétiques révisées, achat de gel, achat de masques, achat de thermomètres, et achat de désinfectant notamment.

Concernant le PGE (« Prêt Garanti par l'Etat ») en France, TIVOLY et FFDM TIVOLY ont souscrit chacune un PGE respectivement de 11000 milliers d'euros et de 3600 milliers d'euros. En outre TIVOLY dispose d'une ligne complémentaire de découvert temporairement fixée à 4000 milliers d'euros avec la contre garantie de créances commerciales. En Espagne, chez NECO, des nouveaux emprunts ont été souscrits à concurrence de 1725 milliers d'euros (dont 1325 milliers d'euros cautionnés par l'Etat dans des conditions avantageuses), deux comptes de crédit de 300 milliers d'euros chacun ont été mis en place. Aux Etats-Unis, TIVOLY, Inc. a obtenu en avril 2020 un prêt de 1700 milliers de dollars US au titre du Paycheck Protection Program Loan (PPP). Le 3 décembre 2020, Tivoly Inc répondant à toutes les conditions requises, les autorités américaines ont officiellement annoncé l'abandon de 100% du prêt de 1700 milliers de dollars US et des intérêts y afférent pour un montant de 10,6 milliers de dollars US (« forgiveness »). En outre Tivoly, Inc. a obtenu en 2020 une subvention de 300 milliers de dollars US de la part de l'Etat de Vermont « Vermont Coronavirus Emergency Recovery Grant ».

Les filiales Tivoly, FFDM Tivoly et Tivoly Inc ont par ailleurs bénéficié de reports d'échéances de remboursement d'emprunts allant de 3 à 6 mois.

Impact de la Covid-19 sur les principaux agrégats du bilan :

Les activités en Asie sont les premières à être entrées et ensuite sorties de la crise de la Covid-19. Sur le premier semestre la dynamique est forte, guidée par la volonté de se développer sur le marché interne, et de proposer des nouveaux produits aux clients. L'accent a également été mis sur la réduction des dépenses internes et la réalisation d'économies, ainsi que sur la renégociation des conditions d'achats avec les fournisseurs.

L'impact de la Covid-19, plus particulièrement en Espagne, a créé un effet retard dans le calendrier prévisible d'utilisation des IDA liés aux déficits reportables antérieurs et crédits d'impôt. Ainsi le groupe a constaté une provision pour dépréciation des IDA s'élevant à 330 milliers d'euros au cours de l'exercice 2020. Par ailleurs, compte tenu de la baisse du taux de rotation de certains produits en stock, en lien avec les conséquences de la Covid-19, la société a constaté une provision complémentaire pour dépréciation des stocks s'élevant à 245 milliers d'euros.

La principale incertitude dans toutes les zones géographiques où le groupe opère reste le risque de voir arriver de nouvelles vagues épidémiques. Le groupe reste à ce jour très strict sur le respect du protocole sanitaire avec notamment le port du masque obligatoire sauf pour les postes à pénibilité et isolés et/ou lorsque le port du masque est inopérant.

La deuxième incertitude pour le Groupe, liée à la Covid-19 porte sur l'évolution des politiques entre les Etats et leurs conséquences sur le commerce mondial. La position historique principale du groupe de producteur local pour un marché local reste un atout indéniable dans une mondialisation remise en cause. En Europe, en particulier la production locale est un atout incontestable que reconnaissent nos clients historiques dont l'approvisionnement 'offshore' est désormais source de complexité et de risques sanitaires et économiques aggravés.

Enfin, dans un contexte d'incertitude macro-économique mondiale particulièrement forte, il est de mise de rester prudent et très à l'écoute de nos marchés traditionnels qui subissent des fluctuations toutes aussi subites que violentes. Il faut savoir saisir les opportunités et répondre aux marchés en se montrant agile et réactif.

Tivoly Lauréat du Plan de Relance AERO

Au quatrième trimestre de 2020, TIVOLY a été lauréat du plan de relance AERO mis en place par le gouvernement français. La convention signée en février 2021 avec la BPI France prenant effet au 1^{er} octobre 2020 permet à TIVOLY de disposer de subventions importantes dans le cadre d'un programme de R&D d'une durée de 28 mois (fin le 31/01/2023) sur les matériaux d'avenir dans l'aéronautique.

Evènements postérieurs à la clôture

Le 25 janvier 2021, le titre TIVOLY a été transféré du marché réglementé Euronext à Euronext Growth. Euronext Growth propose un fonctionnement simplifié, plus adapté à la taille et aux besoins du Groupe, tout en lui permettant de continuer à bénéficier de l'attrait des marchés financiers.

Le 2 janvier 2021 la filiale Tivoly Inc. a obtenu un second prêt de 1708 milliers de dollars US au titre du Paycheck Protection Program Loan (PPP). Ce prêt court sur 5 ans avec un taux d'intérêt annuel de 1%. Sous certaines conditions, ce prêt pourra être abandonné en partie ou en totalité.

S'agissant du PGE (« Prêt Garanti par l'Etat »), TIVOLY a décidé début 2021 de rembourser 5 000 milliers d'euros à échéance (avril 2021) et de rembourser les 6 000 milliers d'euros restants sur une durée de 5 ans à compter d'avril 2021.

La filiale FFDM-Tivoly a quant à elle décidé de conserver 100% de son PGE de 3600 milliers d'euros, de faire appel au moratoire supplémentaire de 12 mois et de le rembourser à partir de 2022 sur une période de 4 ans.

Aucun autre fait marquant ou évènement post-clôture utile à la compréhension des comptes n'a été identifié.

Principes comptables

Tivoly ayant son siège social en France, doit préparer ses états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) ou aux normes comptables nationales Française (libre choix octroyé par Euronext Growth). Suite au passage sur le marché Euronext Growth, la Société a choisi de maintenir l'établissement de ses états financiers consolidés en normes IFRS comme elle le fait depuis plusieurs années. Les comptes sociaux de Tivoly SA restent quant à eux établis aux normes françaises.

I - Données relatives aux comptes consolidés

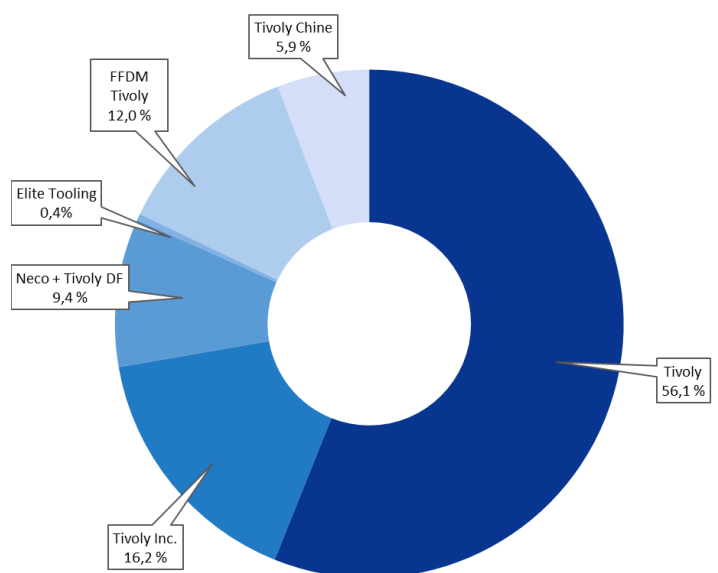
1 - Activité

Le groupe TIVOLY a réalisé sur l'exercice 2020, un chiffre d'affaires consolidé de 68,9 M€, contre 82,9 M€ en 2019 soit une baisse de 16,8%. A taux de change constant, la baisse de chiffre d'affaires sur l'exercice serait de 16,4%. Sans pour autant retrouver le même niveau de chiffre d'affaires qu'en 2019, le dernier trimestre a été marqué par une reprise du niveau d'activité global confirmant la résistance du Groupe face à la crise sanitaire mondiale.

2 - Evolution du chiffre d'affaires consolidé

	2020		2019	
	En milliers d'euros	En % du CA	En milliers d'euros	En % du CA
France	35 983	52,19%	40 705	49,11%
Hors France	32 961	47,81%	42 183	50,89%
Total	68 944	100,00%	82 888	100,00%

3 - Contribution au revenu consolidé



4 - Chiffres clés

4.1 - Résultat consolidé

	31/12/2020 En milliers d'€	31/12/2019 En milliers d'€	2020/2019
Revenu	68 944	82 888	-17%
Autres produits	242	315	-23%
Achats consommés	(27 509)	(28 724)	-4%
Autres charges externes	(10 417)	(13 455)	-23%
Impôts et taxes	(959)	(1 231)	-22%
Charges de personnel	(29 006)	(32 469)	-11%
Dotations aux amortissements	(4 840)	(4 501)	+8%
Subventions d'exploitation	3 704	580	+538%
Autres charges et produits de gestion courante	(722)	(378)	+91%
Résultat opérationnel courant	(563)	3 023	-119%
Autres charges et produits opérationnels			
Résultat opérationnel	(563)	3 023	-119%
Résultat financier	(1 161)	(194)	+498%
Résultat avant impôt	(1 724)	2 829	-161%
Impôt sur les bénéfices	31	(867)	-104%
Résultat consolidé	(1 693)	1 962	-186%
Part du Groupe	(1 637)	1 934	-185%
Part des minoritaires	(56)	29	-296%

Le revenu de l'exercice 2020 s'élève à 68 944 milliers d'euros, en retrait de 17% par rapport à l'exercice précédent. Le revenu réalisé par la France et par les filiales chinoises est en augmentation, porté par la forte activité dans le Consumer, tandis que celui des autres sociétés groupe est en retrait, fortement marqué par la crise sanitaire.

Les achats consommés et variation de stocks de produits finis s'élèvent à 27 509 milliers d'euros. Ils sont restés à un niveau proche de celui de 2019 – en retrait de 4% seulement par rapport à l'exercice précédent - dû à un déstockage important dans l'ensemble du Groupe et à des achats de produits négociés en forte augmentation pour servir la clientèle Consumer.

Les autres charges externes s'élèvent à 10 417 milliers d'euros, en retrait de 23% par rapport à l'exercice précédent. La crise sanitaire a fortement freiné les déplacements, les opérations de maintenance et les prestations extérieures.

Les charges d'impôts et de taxes s'élèvent à 959 milliers d'euros. Elles sont en retrait de 22% par rapport à l'exercice précédent, notamment à cause de la réduction des assiettes de calcul principalement chez Tivoly et FFDM-Tivoly.

Les charges de personnel s'élèvent à 29 006 milliers d'euros. Elles sont en retrait de 11% par rapport à l'exercice précédent en raison du chômage partiel ainsi que de réductions d'effectifs liées à la baisse de l'activité industrielle.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 4 840 milliers d'euros. Elles sont en hausse de 8% par rapport à l'exercice précédent en raison de nouveaux investissements principalement chez Tivoly.

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 3 704 milliers d'euros, contre 580 milliers d'euros en 2019. Elles comprennent notamment l'équivalent de 2 008 milliers de dollars US correspondant au prêt de l'Etat Fédéral Américain transformé en subvention à hauteur de 1 708 milliers dollars US et la subvention de l'Etat du Vermont à hauteur de 300 milliers de dollars US (cf. ci-dessus faits marquants). Elles comprennent également les aides au chômage partiel obtenus chez Tivoly et

FFDM-Tivoly à hauteur de près de 1 500 milliers d'euros et les réductions de charges obtenues par la société espagnole à hauteur de 99 milliers d'euros.

Les autres charges nettes de produits de gestion courante s'élèvent à 722 milliers d'euros, en augmentation de 91% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est essentiellement due à la dotation à une provision pour un client de notre filiale Mexicaine dont la solvabilité est compromise à ce jour (392 milliers d'euros).

Le résultat opérationnel courant de l'exercice est une perte de 563 milliers d'euros, à comparer à un bénéfice de 3 023 milliers d'euros en 2019.

Le résultat financier de l'exercice est une perte de 1 161 milliers d'euros, à comparer à une perte de 194 milliers d'euros en 2019. Cette variation est principalement liée à une dégradation des différences de change affectant les sociétés françaises, chinoises et espagnoles ainsi qu'à une provision pour créance financière douteuse comptabilisée dans la société espagnole à hauteur de 195 milliers d'euros.

Le résultat avant impôt de l'exercice est une perte de 1 724 milliers d'euros, à comparer à un bénéfice de 2 829 milliers d'euros en 2019.

L'exercice 2020 génère un produit d'impôts de 31 milliers d'euros comparé à une charge d'impôt de 867 milliers d'euros en 2019. Cette variation est essentiellement due au fait d'une part que les subventions s'élevant à 2008 milliers de dollars US chez Tivoly Inc ne sont pas soumises à l'impôt fédéral américain, et d'autre part, que l'une des filiales du groupe, habituellement bénéficiaire, génère en 2020 un produit d'impôt différé lié à son résultat fiscal déficitaire.

Le résultat après impôt de l'exercice est une perte de 1 693 milliers d'euros, à comparer à un bénéfice de 1 962 milliers d'euros en 2019.

4.2 - Bilan consolidé

4.2.1 - Actif consolidé

ACTIF	<i>Montants en milliers d'euros</i>		
	31/12/2020 Montants nets	31/12/2019 Montants nets	2020/2019
Ecart d'acquisition	5 232	5 241	0%
Immobilisations incorporelles	2 752	3 316	-17%
Immobilisations corporelles	17 549	20 398	-14%
Immobilisations financières	1 039	1 061	-2%
Impôt différé actif	2 662	2 531	5%
Total actif non courant	29 233	32 547	-10%
Stocks	23 950	28 005	-14%
Clients et autres créances	18 204	17 784	2%
Disponibilités & Dérivés	22 188	7 362	201%
Total actif courant	64 342	53 151	21%
TOTAL ACTIF	93 575	85 698	9%

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 5 232 milliers d'euros, en ligne avec l'exercice précédent à 5 241 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 2 752 milliers d'euros, contre 3 316 milliers d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 17%.

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 17 549 milliers d'euros, contre 20 398 milliers d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 14%. Des acquisitions d'immobilisations à hauteur de 1436 milliers d'euros ont été enregistrées sur l'exercice. En outre, de nouvelles immobilisations à hauteur de 293 milliers d'euros ont été enregistrées au titre des droits d'utilisation IFRS 16.

Les immobilisations financières s'élèvent à 1 039 milliers d'euros, contre 1 061 milliers d'euros au 31 décembre 2019, soit une diminution de 2%.

L'actif non courant s'élève à 29 233 milliers d'euros, contre 32 547 milliers d'euros au 31 décembre 2019, soit une baisse de 10%.

Les stocks s'élèvent à 23 950 milliers d'euros, contre 28 005 milliers d'euros au 31 décembre 2019. La forte activité dans le consumer qui a perduré pendant tout l'exercice et continue encore, a engendré un déstockage massif.

4.2.2 - Passif consolidé

Montants en milliers d'euros

PASSIF	31/12/2020 Montants nets	31/12/2019 Montants nets	2020/2019
Capitaux propres, part du groupe	31 246	34 002	-8%
Intérêts Minoritaires	296	392	-24%
Capitaux propres avant répartition	31 542	34 394	-8%
Provisions pour risques et charges non courant et passifs d'impôts différés	4 193	4 936	-15%
Dettes financières à long terme	23 866	16 166	48%
Total Passif non courant	28 059	21 102	33%
Provisions pour risques et charges courant	20	0	0%
Dettes financières Partie à court terme	11 986	7 144	68%
Mobilisation de créances commerciales	0	2 508	-100%
Fournisseurs et autres créditeurs	21 970	20 551	7%
Total Passif courant	33 975	30 203	12%
TOTAL PASSIF	93 575	85 698	9%

Les capitaux propres avant répartition s'élèvent à 31 542 milliers d'euros en diminution de 8% par rapport à 2019.

Les provisions pour risques et charges non courantes et passifs d'impôts différés s'élèvent à 4 193 milliers d'euros contre 4 936 milliers d'euros à fin 2019, soit une diminution de 15%. Ceci est essentiellement lié à la réduction de la base d'impôts différés passifs de l'une des filiales du groupe, déficitaire en 2020.

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 23 866 milliers d'euros en hausse de 48% par rapport à fin 2019. Cette variation s'explique essentiellement par l'obtention des prêts dans le cadre de la crise sanitaire (cf. faits marquants et événements post-clôture en début de rapport).

Les dettes financières à court terme s'élèvent à 11 986 milliers d'euros contre 7 144 milliers d'euros à fin 2019, soit une augmentation de 68% liée aux prêts obtenus dans le cadre de la crise sanitaire (cf. faits marquants et événements post-clôture en début de rapport).

Les mobilisations de créances commerciales qui s'élevaient à 2 508 milliers d'euros à fin 2019 n'existent plus à fin 2020.

Le poste fournisseurs et autres créateurs s'élève à 21 970 milliers d'euros contre 20 551 milliers d'euros à fin 2019, soit une augmentation de 7%.

4.2.3 - Structure financière du groupe

La situation nette consolidée s'établit à 31 542 milliers d'euros, à comparer à 34 394 milliers d'euros en 2019. La part du groupe est portée de 34 002 milliers d'euros au 31 décembre 2019, à 31 246 milliers d'euros en 2020.

La diminution de la situation nette consolidée, part du groupe, de 2 756 milliers d'euros, est principalement constituée du résultat net (part du groupe) de -1 637 milliers d'euros, de la variation des écarts de conversion pour -526 milliers d'euros et de la distribution de dividendes pour 663 milliers d'euros.

En milliers d'euros	2020	2019	Variation	Variation
Emprunts et dettes financière - Part à plus d'un an	23 866	16 166	47,63%	7 700
Emprunts et dettes financière - Part à moins d'un an	11 986	7 144	67,77%	4 842
Dettes financières moyen et long terme	35 852	23 310	53,81%	12 542
Mobilisation de créances commerciales	0	2 508	-100,00%	-2 508
Dettes financières court terme	0	2 508	-100,00%	-2 508
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 157	7 297	203,66%	14 861
Dettes financières nettes	13 695	18 521	-26,06%	-4 826

La baisse significative de la dette nette de 18 521 milliers d'euros à 13 695 milliers d'euros s'explique notamment par :

- l'obtention des subventions chez Tivoly, Inc. - au total 2 008 milliers de dollars US – tel qu'indiqué dans les faits marquants en début de rapport ;
- le déstockage net au niveau du Groupe.

L'augmentation des dettes financières est liée à l'obtention des PGE et d'autres prêts de soutien par les sociétés du Groupe (cf. faits marquants en début de rapport).

5 - Effectif groupe

Au 31 décembre	Tivoly	FFDM Tivoly	Tivoly Inc	Neco	Tivoly DF	Elite Tooling	Tivoly Tools / Tivelon	Total 2020	Total 2019
Cadres et représentants	53	30	12	5	1	2	9	112	116
Agents de maîtrise et techniciens	21	39	20	0	0	0	0	80	92
Employés et ouvriers	138	66	86	80	5	2	36	413	459
Total effectifs rémunérés (a)	212	135	118	85	6	4	45	605	667
(a) effectifs hors intérimaires, hors longue maladie et congés spéciaux.									
Intérimaires	8	0	0	0	0	0	64	72	64

Hors intérimaires, hors longues maladies et congés spéciaux

6 - Données relatives aux filiales détenues directement

Neco

Neco est l'un des principaux fabricants d'outils coupants en Espagne. Neco commercialise ses produits sur les marchés Professionnel et Industriel. La participation indirecte de Tivoly dans Neco par l'intermédiaire de CFE est de 99,73 %. Neco détient une société de distribution au Mexique (Tivoly DF).

Résultats 2020

Le chiffre d'affaires de Neco s'est élevé à 7 576 milliers d'euros, contre 9 424 milliers d'euros en 2019, en baisse de 19.6 %.

Le résultat courant avant impôt est en baisse passant de -95 milliers d'euros en 2019 à -2000 milliers d'euros en 2020. Le résultat net s'établit à -2 244 milliers d'euros en 2020 contre 22 milliers d'euros en 2019.

Tivoly Inc.

Tivoly Inc. est l'un des principaux fabricants de tarauds HSS en Amérique du Nord. La société distribue ses produits sur le marché industriel. Elle est détenue à 100 % par Tivoly.

Résultats 2020

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 12 676 milliers de dollars US en 2020 contre 18 613 milliers de dollars US en 2019 soit une baisse de 31,9 %.

Le résultat courant avant impôt s'élève à 1 072 milliers de dollars US contre 507 milliers de dollars US en 2019.

Le résultat net de 2020 s'établit à 1 247 milliers de dollars US, contre 360 milliers de dollars US en 2019.

Elite Tooling Ltd

Tivoly détient 100 % de la société Elite Tooling Ltd, fabricant anglais d'outils coupants haute performance.

Résultats 2020

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'établit à 263 milliers de livres contre 538 milliers de livres en 2019, soit une diminution de 51,1 %. Le résultat net s'élève à -79 milliers de livres contre 22 milliers de livres en 2019.

Tivoly Chine

Tivoly détient 88,9956 % de Tivelon Hong Kong, société Holding détenant depuis décembre 2012 : Tivelon Trading et Tivelon Packaging basées à Shanghai, puis, les sociétés créées fin 2017 Tivelon Tools Packaging Manufacturing et Tivoly Tool Manufacturing basées à Changshu. Ces sociétés détenues par Tivelon Hong Kong fabriquent et commercialisent des outils coupants.

Résultats 2020

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 hors Groupe réalisé par les sociétés chinoises s'est élevé à 4037 milliers d'euros contre 3 202 milliers d'euros en 2019 soit une augmentation de 26 %.

La contribution des sociétés chinoises au résultat consolidé 2020 part du groupe s'élève à -235 milliers d'euros, contre 51 milliers d'euros en 2019.

FFDM Tivoly

FFDM Tivoly est spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de fraises et outils coupants carbure monobloc, d'outils pneumatiques et électriques, de forets d'implantologie et de fraises dentaires et d'instruments endodontiques. Elle est détenue à 98.81% par Tivoly.

Résultats 2020

FFDM Tivoly a réalisé un chiffre d'affaires de 8 373 milliers d'euros en 2020 contre 14 829 milliers d'euros pour 2019 soit une diminution de 43.5 %.

Le résultat net de l'exercice 2020 s'élève à -1 595 milliers d'euros contre 424 milliers d'euros en 2019.

II - Données relatives à la société mère

Tivoly (France) est la société mère au niveau de laquelle le Groupe est consolidé. Elle conçoit, fabrique et commercialise des outils coupants, produits et services associés pour les marchés Consumer et Industrie.

1 - Présentation des comptes annuels

Aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, ni dans les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent, susceptible d'avoir une influence sur la lecture des états financiers.

2 - Résultat de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société Tivoly a réalisé un chiffre d'affaires (selon les normes françaises) de 44 358 milliers d'euros, en baisse par rapport à celui de 2019 (44 885 milliers d'euros). Le revenu 2020 (chiffre d'affaires diminué des coopérations commerciales et des escomptes) est de 39 852 milliers d'euros, contre 41 122 milliers d'euros en 2019.

Le résultat d'exploitation s'élève à 2 987 milliers d'euros, contre 2 626 milliers d'euros en 2019.

Le résultat financier passe de +626 milliers d'euros en 2019 à -235 milliers d'euros en 2020.

Compte tenu de ces éléments, le bénéfice net de Tivoly s'établit à 1 705 milliers d'euros, contre 2 817 milliers d'euros en 2019.

2.1 - Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé et donc réintégré aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5,54 quater et 223 quinquies du code général des impôts, autres que les loyers réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société soit 43 milliers d'euros.

3 - Informations sur les délais de paiement

3.1 - Informations relatives aux factures reçues dont le terme est échu (en milliers d'euros):

Au 31 décembre 2020	Tranche de retard de paiement				
Valeurs en K€	Total échues	1-30 J	31-60J	61-90J	Plus de 90J
Montant total des factures concernées	371,37	204,02	4,96	5,33	157,06
Nombre de factures concernées	466	153	27	15	271
Pourcentage du montant des achats de l'exercice	1,16%	0,64%	0,02%	0,02%	0,49%

Au 31 décembre 2019	Tranche de retard de paiement				
	Total échues	1-30 J	31-60J	61-90J	Plus de 90J
Montant total des factures concernées	731,66	583,75	0,55	0,79	146,57
Nombre de factures concernées	338				
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	2,31%	1,84%	0,00%	0,00%	0,46%

Le montant des retards de plus de 90 jours correspond essentiellement à des factures qui doivent faire l'objet de déduction ou à des factures pour lesquelles les marchandises ne sont pas intégralement reçues ou reçues mais non conformes à la commande.

3.2 - Informations relatives aux factures émises dont le terme est échu (en milliers d'euros):

Au 31 décembre 2020	Tranche de retard de paiement				
	Total échues	1-30 J	31-60J	61-90J	Plus de 90J
Montant total HT des factures concernées	274,90	-56,06	21,67	28,31	280,98
Nombre de factures concernées	2 560				
Pourcentage du montant total HT des ventes de l'exercice	0,62%	-0,13%	0,05%	0,06%	0,63%

Au 31 décembre 2019	Tranche de retard de paiement				
	Total échues	1-30 J	31-60J	61-90J	Plus de 90J
Montant total HT des factures concernées	29,17	-5,65	58,59	7,74	-31,52
Nombre de factures concernées	3 091				
Pourcentage du montant total HT des ventes de l'exercice	0,06%	-0,01%	0,13%	0,02%	-0,07%

4 - Perspectives

Fort d'un business model résilient porté par ses deux marchés complémentaires «Industry» et «Consumer» TIVOLY reste confiant dans sa capacité à dérouler son plan de développement.

Les tendances des marchés en 2021 sont semblables à celles de fin 2020, avec un secteur bricolage très fort, des améliorations sur les marchés industriels et de nouvelles perspectives dans l'aéronautique.

5 - Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2020

Il sera proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2021, d'affecter le résultat de l'exercice 2020 qui s'élève à 1 705 000,82 euros, auquel s'ajoute un report à nouveau de 4 245,00 euros de la manière suivante :

La somme de 609 394,50 euros au titre de dividendes et le solde soit la somme de 1 099 851,32 euros au poste « autres réserves », soit un dividende brut par action de 0,55€.

6 - Résultats et dividendes au cours des cinq derniers exercices

En milliers d'euros	2016	2017	2018	2019	2020
<u>Situation financière en fin d'exercice</u>					
A.Capital social	11 080	11 080	11 080	11 080	11 080
B.Nombre d'actions émises	1 107 990	1 107 990	1 107 990	1 107 990	1 107 990
<u>Résultat global des opérations effectives</u>					
A.Chiffre d'affaires hors taxes	45 817	45 706	44 107	44 885	44 358
B.Résultat avant impôts, amortissements & provisions	3 714	4 746	4 317	4 112	4 182
C.Impôt sur les bénéfices	692	1 039	639	536	737
D.Résultat après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés	2 482	2 751	2 878	2 817	1 705
E.Montant des bénéfices distribués (a)	554	665	665	665	609
<u>Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
A.Résultat après impôts et participation, mais avant amortissements et provisions	2,59	3,16	3,26	3,22	2,98
B.Résultat après impôts, amortissements, provisions et participation des salariés	2,24	2,48	2,60	2,54	1,54
C.Dividende versé à chaque action (a)	0,50	0,60	0,60	0,60	0,55
<u>Personnel</u>					
A.Nombre de salariés (b)	216	213	219	220	212
B.Montant de la masse salariale, charges incluses	11 289	11 358	11 721	11 743	10 477

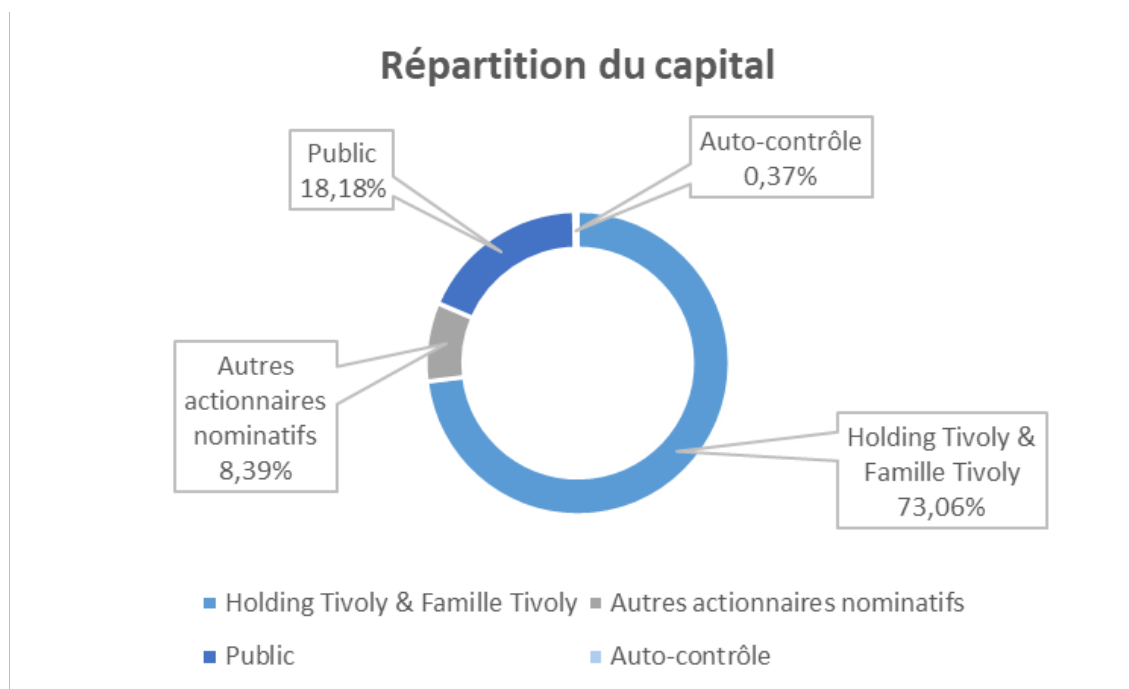
(a) Ce montant sera proposé à l'assemblée générale du 21 mai 2021

(b) Voir annexe comptes sociaux paragraphe 14 des notes

7 - Participation des salariés

Au titre de l'exercice 2020, il a été attribué aux salariés de la Société la somme de 148 milliers d'euros au titre de participation aux résultats (12 milliers d'euros avaient été attribués au titre de 2019).

8 - Répartition du capital au 31 décembre 2020



9 - Actions d'auto contrôle

A la clôture de l'exercice, la Société possède 4 098 actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité en cours avec la société de bourse Gilbert Dupont pour un montant de 67 milliers d'euros. Au 31 décembre 2019, 4 891 actions figuraient dans les comptes de la Société au titre de ce contrat.

10 - Actionnariat salarié

A notre connaissance, à la clôture de l'exercice, la participation des salariés, telle que définie à l'article L.225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la Société, est inférieure à 3 %.

11 - Conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Les commissaires aux comptes ont été dûment avisés des conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, dont ils rendent compte dans leur rapport spécial.

12 - Recherche et développement

La Société concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de produits existants. Pour la partie industrie, la R&D est concentrée sur les usinages des matériaux aéronautiques et sur la qualité géométrique des trous percés. Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.

Au quatrième trimestre 2020, TIVOLY a été lauréat du plan de relance AERO mis en place par le gouvernement français. Cf. Evènements et faits marquants en début de rapport.

III - Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

1 - Dispositif général du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de Tivoly et de ses filiales (le Groupe) qui s'appuie sur le cadre de référence concernant les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites, publié par l'AMF le 22 juillet 2010, vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements, aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise, de tous les actes de gestion, réalisations d'opérations ou comportements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le conseil d'administration,
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité des entreprises du Groupe,
- l'efficacité de ses opérations et l'utilisation efficiente de ses ressources.

Le contrôle interne ne se limite donc pas à un ensemble de procédures ni aux seuls processus comptables et financiers.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs.

Chaque société du Groupe est autonome pour la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par le groupe. Chaque société possède ses propres organes de gestion et de contrôle.

Parallèlement, des missions d'audit ou revue limitée sont réalisées deux fois par an dans le cadre de la certification des comptes consolidés de Tivoly. A partir de l'exercice 2021, suite au transfert de la cotation de Tivoly sur Euronext Growth, seul un audit annuel sera réalisé dans le cadre de la certification des comptes consolidés de Tivoly.

Les informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place décrites dans le présent rapport se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur les informations financières et comptables publiées par le groupe.

2 - Organisation et acteurs

Le groupe Tivoly est organisé autour de la société mère Tivoly située en France et de filiales situées en France, en Espagne, aux Etats-Unis, au Royaume Uni, en Chine et au Mexique (par l'intermédiaire de Neco). Chaque entité assure la distribution de sa propre production. A la tête de chaque filiale, une direction générale autonome est responsable de la mise en œuvre des décisions prises par la direction générale de Tivoly. La direction générale de chaque filiale organise et pilote le contrôle à l'intérieur de son périmètre de délégation en liaison avec la direction financière de Tivoly.

3 - Activités de contrôle

3.1 - Contrôles juridiques et opérationnels exercés par la société mère sur ses filiales

Le contrôle juridique (respect des réglementations et respect des règles internes de pouvoirs et de responsabilités) est assuré par la présence d'au moins un des administrateurs de Tivoly aux conseils d'administration des filiales.

Le conseil d'administration est ainsi partie prenante dans les décisions stratégiques locales (investissements, plans de développement). Cette présence garantit l'adéquation des actions locales avec la stratégie du Groupe.

3.2 - Principales procédures de contrôle interne

Les procédures et leurs documents de support tels qu'organigrammes, processus, formulaires sont accessibles par tout le personnel de la Société sur le site intranet de Tivoly. Les procédures concernent les principales règles de fonctionnement des activités de l'entreprise. Elles sont régulièrement mises à jour.

4 - Surveillance du dispositif de contrôle interne

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée par le comité exécutif Groupe lors de ses revues mensuelles.

5 - Processus relatifs à l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle interne relatif à l'information comptable et financière vise à assurer le respect des normes et principes comptables en application, le contrôle de la production des éléments financiers, la fiabilité des remontées d'information financière élaborée par les filiales et son traitement centralisé par le Groupe et la rapidité et la fiabilité des remontées d'informations comptables.

6 - Organisation comptable et financière

Les principaux acteurs du système de contrôle interne comptable et financier sont la direction financière du Groupe et le comité d'audit et risques. Il est à noter que le comité d'audit et des risques, encore actif en 2020, cesse d'exister à partir de 2021 en conséquence du transfert de la cotation de TIVOLY d'Euronext Paris vers Euronext Growth (cf. événements post-clôture en début de rapport). Une commission Stratégie et Finances verra le jour en 2021 et sera susceptible de couvrir des questions de contrôle interne comptable et financier. La comptabilité de chaque filiale est tenue localement par un ou des comptables dédiés.

Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes tels que les processus budgétaire, de reporting et système d'information intégré (ERP).

7 - Système d'information comptable et financier

Au sein du Groupe Tivoly, les systèmes informatiques sont centralisés pour Tivoly, Neco, les sociétés chinoises et Elite Tooling Ltd (GB) dans un outil intégré. Ces entités partagent un référentiel commun contribuant à fiabiliser les flux notamment plan et structure de comptes communs. A terme, toutes les sociétés du Groupe seront intégrées dans cet outil informatique.

La consolidation des comptes est centralisée sur un logiciel dédié à partir de la société mère.

8 - Identification et analyse des risques affectant l'information comptable et financière

Des dispositifs sont mis en place pour prévenir les risques et les limiter au niveau opérationnel (procédures de revues notamment) et sont complétés par une analyse des résultats mensuels au niveau de la direction.

Les analyses mensuelles sont par ailleurs affinées par des analyses trimestrielles plus détaillées issues de la consolidation des comptes.

9 - Activité de contrôle de l'information comptable et financière

Les contrôles existants s'appuient sur des contrôles informatiques, hiérarchiques et des actions de revues internes.

Par ailleurs, de façon à renforcer les contrôles internes, et vérifier la correcte application des principes comptables et normes en vigueur, les comptes des sociétés du Groupe les plus importantes sont vérifiés au minimum deux fois par an par des auditeurs locaux. A partir de l'exercice 2021, suite au transfert de la cotation de Tivoly sur Euronext Growth, les comptes des

sociétés du Groupe les plus importantes, seront vérifiées qu'une seule fois par an par des auditeurs locaux.

Les cabinets Kpmg Audit et BBM Groupe assurent le commissariat aux comptes de Tivoly. Dans le cadre de leur mission de certification des comptes, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne afin d'évaluer le risque d'audit. A cette occasion, ils font part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne.

10 - Communication financière et comptable

Tivoly applique les réglementations et recommandations de l'AMF. La direction financière du Groupe établit un planning diffusé à l'ensemble des filiales en vue de la collecte des informations financières nécessaires aux divers reporting internes. Les données destinées à être publiées sont contrôlées par la direction financière du Groupe. La direction générale est tenue informée de ces travaux et analyse toutes les données avant leur publication.

IV - Déclaration de performance extra-financière

L'entreprise a procédé conformément aux articles L. 225-102-1 et R.225-104 du Code de commerce à la revue de ses principaux risques extra-financiers à partir de l'analyse de leur matérialité existante, de leur pertinence et de la gravité de leurs enjeux liés à l'analyse des risques financiers.

1 - Modèle d'affaires



68.9 Millions d'euros de Chiffre d'affaires consolidé



2 - Facteurs de risques

Dans le cadre de la gestion des risques, le groupe a mis en place une cartographie des risques au niveau de Tivoly, Neco et Tivoly Inc. Grâce à cette cartographie, chaque société du Groupe a pu identifier et classer ses risques, quelle qu'en soit la nature, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur les comptes de chaque société. La probabilité et l'impact sur les comptes ont été évalués à 3 niveaux : faible, modéré, élevé. Le groupe entend garder cette cartographie des risques comme confidentielle pour des raisons évidentes d'efficacité et de sécurité.

Par ailleurs, le comité d'audit et des risques procède au cours de ses réunions à l'examen de sujet pouvant entrer dans la gestion des risques.

La revue en 2020 de cette cartographie, pour les sociétés ci-dessus, n'a pas relevé de risque classé dans la catégorie « Elevé ».

2.1 - Risques juridiques

Toutes les sociétés du Groupe sont assurées indépendamment. Au niveau de Tivoly, un dispositif de maîtrise combinant, une politique d'assurance couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile ainsi que des processus et procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels (système anti-incendie, anti-intrusion, de détection et de protection) ont été mis en œuvre. Les couvertures et les montants garantis sont conformes à la pratique du secteur.

Les marques, logos et modèles sont déposés et protégés régulièrement par des inscriptions communautaires ou internationales. Des brevets sont également déposés.

Il n'existe pas au 31 décembre 2020, à la connaissance du Groupe, de fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une influence significative sur l'activité, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

2.2 - Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité

Sur l'ensemble des sites français du Groupe, des contrôles et vérifications périodiques réglementaires sont assurés par des organismes agréés. Cela concerne les appareils de levage, de manutention, les installations électriques et les équipements sous pression. D'autres entreprises avec lesquelles ont été signés des contrats de maintenance interviennent pour le contrôle et l'entretien des groupe-froids, des chaudières, des engins de manutention, des extincteurs mobiles et RIA (robinets d'incendie armés).

Après chaque visite, un rapport est établi par l'organisme ou la société qui effectue le contrôle. Toutes les actions de maintenance préventives ou correctives sont traitées, en interne ou en externe, dans les délais préconisés.

2.3 - Risques de crédit/contrepartie

Comme toute société commerciale, Tivoly est confrontée aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. Tivoly dispose d'une clientèle grand-comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible.

Le risque sur les clients de Tivoly, FFDM Tivoly et Neco, est couvert par un assureur crédit. Concernant Tivoly, au cas où la Société serait amenée à dépasser l'en-cours autorisé par l'assureur, et s'il n'était pas possible d'obtenir un paiement comptant, la décision d'octroyer un délai de règlement au client appartient à la direction financière, soit individuellement, soit en comité de crédit. Les retards de règlement clients font l'objet d'un reporting hebdomadaire à la direction générale. A fin décembre 2020, le pourcentage des en-cours clients non couverts par l'assurance-crédit n'est pas significatif par rapport à l'en-cours global.

Le Groupe s'appuie sur des procédures d'audit interne pour limiter ses risques lors du choix de nouveaux fournisseurs et sur des procédures de suivi des fournisseurs stratégiques.

2.4 - Risques opérationnels

2.4.1 - Risque lié à l'activité

Le large positionnement du Groupe Tivoly sur le marché de l'outil coupant et son savoir-faire de fabricant le préservent du risque de perte rapide de son chiffre d'affaires. Le Groupe s'appuie sur ses bases industrielles internationales pour développer ses marchés dans le monde. La stratégie commerciale consiste à mettre en avant une offre la plus complète possible (produits et services).

2.4.2 - Risque sur les matières premières

Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe est un consommateur important d'aciers dont le prix est indexé sur le prix des alliages. Le supplément d'alliage VEA est ajouté au prix de base et reflète le coût réel d'achat de matière première inclus dans les différents aciers. Cette indexation est révisée trimestriellement par les fournisseurs.

Il n'existe pas de marché organisé pour se couvrir contre ces variations de cours. La direction générale de Tivoly suit régulièrement l'évolution du prix de l'acier sur la base des informations fournies par le service achats. Des décisions de stockage peuvent être prises pour se prémunir contre une pénurie temporaire ou une hausse des prix.

2.4.3 - Risque informatique

Tivoly dispose d'un ERP commun aux sociétés Tivoly, Neco, Tivelon, Tivoly Tools et Elite Tooling. Cet outil devrait concerner, à terme, les autres sociétés du Groupe. Les données informatiques du Groupe intégrées dans ce process sont protégées et sauvegardées par l'intermédiaire d'une société d'infogérance reconnue.

Tivoly utilise pour d'autres besoins des matériels informatiques hébergés dans une salle sécurisée, qui sont aussi couverts par des procédures de sauvegarde de données.

2.5 - Risques de marché

Les risques de change, de taux, de liquidité sur instruments financiers sont décrits en note 10.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.6 - Risque d'évasion fiscale

Le risque d'évasion fiscale n'est pas significatif pour le groupe, compte tenu de son organisation juridique avec des filiales qui sont autonomes fiscalement et comptablement.

Tivoly ne fait aucune transaction avec les pays figurant sur la "liste noire" des territoires non coopératifs, mentionnés dans le tableau de l'article 1 (2°) de l'arrêté du 8 avril 2016 modifiant l'arrêté du 12 février 2010 pris en application du deuxième alinéa du 1 de l'article 238-0 A du code général des impôts, et ne détient pas de filiale située dans l'un de ces paradis fiscaux. De plus, le risque de fraude à TVA est également faible compte tenu des flux qui existent entre le groupe et du contrôle interne effectué sur ces flux.

2.7 - Risques sociaux et environnementaux

Les risques sociaux tels que :

- risques liés à la sécurité au travail,
- risques de discrimination et/ou de non-respect de la parité homme-femme,

sont détaillés dans les informations sociales.

Les risques environnementaux tels que :

- risques liés au changement climatique,
- risque de non-respect du cadre législatif en matière d'environnement,

sont, quant à eux, détaillés dans le paragraphe information environnementale.

Des indicateurs de performance pertinents vont être mis à l'étude dans la perspective de pouvoir mesurer, sur une durée significative, les résultats de ces différentes politiques extra-financières.

3 - Informations sociales

3.1 - Emploi

Au 31 décembre 2020, le Groupe Tivoly comptait 605 collaborateurs (hors intérimaires).

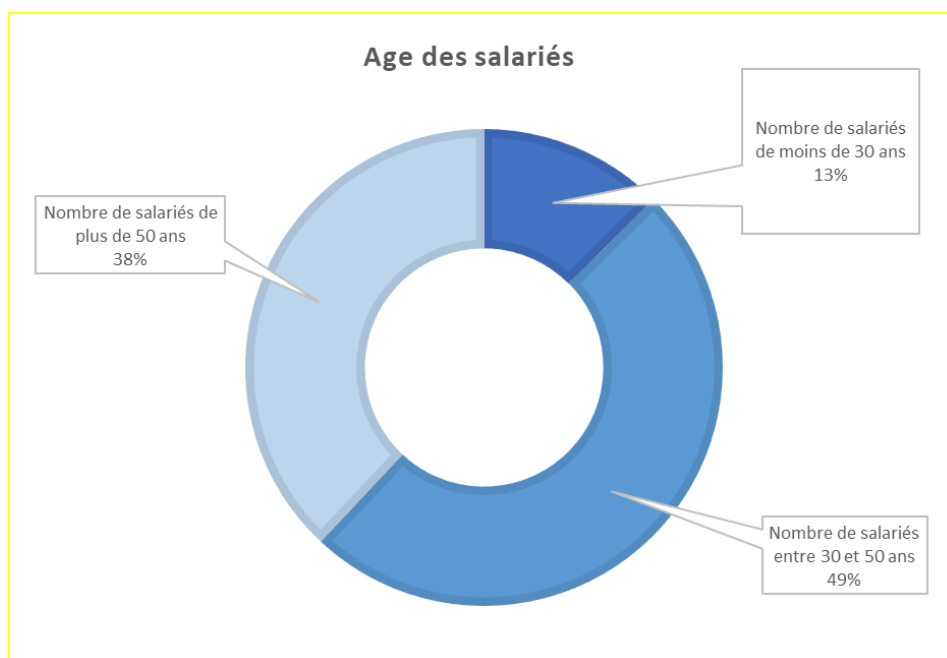
3.1.1 - Répartition de l'effectif par genre

	2020	2019
Nombre de salariés homme	73%	74%
Nombre de salariés femme	27%	26%

3.1.2 - Répartition de l'effectif par zone géographique

	2020	2019
Nombre de salariés en Europe	72%	72%
Nombre de salariés aux Etats-Unis, Mexique	20%	22%
Nombre de salariés en Asie	8%	7%

3.1.3 - Répartition de l'effectif par âge



3.1.4 - Embauches et licenciements

	2020	2019
Nombre de recrutements CDI	8	37
Nombre de recrutements CDD	24	37
Nombre de départs (hors licenciements)	76	71
Nombre de licenciements	18	5

3.1.5 Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

La réalisation et l'analyse d'un rapport annuel de situation comparée ont été effectuées chez Tivoly, et deux réunions entre la direction des ressources humaines et les organisations syndicales ont eu lieu sur le résultat de ces analyses et les actions envisagées. Suivi de l'index et publication de l'égalité femme/homme.

Chez FFDM : Suivi de l'index et publication de l'égalité femme/homme. Evolution d'1 point entre l'index de 2020 et celui de 2021 valeur de l'index 85/100

3.1.6 Accord d'intéressement

Au niveau de Tivoly, un accord d'intéressement portant sur des objectifs d'EBE, d'amélioration du taux d'accidents de travail, du taux de service et de productivité, a été renégocié en 2020. Afin de faire bénéficier chaque salarié de la performance de l'entreprise, il prévoit une distribution égalitaire des sommes dégagées avec pondération du présentisme.

Chez FFDM, un accord d'intéressement portant sur des objectifs d'EBE, d'arrêts de travail consécutifs à un accident de travail, de polyvalence et de productivité a été renégocié en 2019. Il prévoit une distribution par moitié au prorata du salaire de base brut de l'exercice considéré, et pour moitié proportionnelle au temps de présence au cours de l'exercice considéré.

3.2 - Organisation du travail

Le Groupe Tivoly s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction du contexte local et de l'activité. Le nombre de salariés à temps partiel est de 19 au 31 décembre 2020, il était de 15 en 2019.

3.2.1 Absentéisme

	2020	2019
Nombre de jours d'absence	7 816	7 824
dont absences dues à des accidents de travail ou trajets	911	1 185

Dus à tous types d'absence hors CP, RTT et maternité.

3.3 - Relations sociales

3.3.1 - Représentation du personnel

En Espagne, des élections professionnelles ont été organisées en 2019 (tous les 4 ans) et ont renouvelé les instances représentatives du personnel.

Les lois espagnoles s'appliquent chez Neco, Ces lois sont une transposition de la normative Européenne.

En plus Neco est obligé d'appliquer la Convention Départemental de l'Industrie Métallurgique de Bizkaia.

En France les dernières élections ont eu lieu en décembre 2018 pour la mise en place du Comité Social et Economique qui a remplacé CE/DP/CHSCT et Comité Central d'Entreprise. Les membres du CSE sont élus pour 4 ans. En 2021, des réunions ont eu lieu tous les 2 mois, abordant les sujets sociaux et sécurité.

Aux Etats-Unis, les employés de production sont représentés par l'International Association of Machinists and Aerospace Workers (Lodge Border 1829 District n°4). Tivoly Inc devra renégocier son contrat avec l'IAM en 2021.

Le reste de l'entreprise est managé dans le cadre légal des salariés non syndiqués avec une relation directe avec le management.

Les lois fédérales et de l'Etat du Vermont ainsi que les « Executive Order » du gouverneur du Vermont s'appliquent à l'ensemble du personnel et couvrent, comme en France les droits et devoirs des employés et employeur, la non-discrimination, le salaire minimum et la responsabilité des salariés.

En Chine, toutes les entreprises de plus de 25 salariés sont tenues de disposer d'instances de représentation ou unions syndicales. Cette union syndicale existe au sein des entreprises chinoises du Groupe.

3.3.2 Santé et sécurité

Des comités de santé et sécurité existent en France, Espagne et Etats-Unis. Ils se réunissent selon un rythme et des règles propres à chaque pays. Pour Tivoly, un plan d'action a été mis en place visant à la diminution des risques et des accidents du travail au travers du CSE.

3.3.3 Accidents du travail

	2020	2019
Nombre total d'accidents de travail avec arrêt *	17	17

* Concerne les sociétés européennes du groupe

Des procédures sont en place au niveau du Groupe afin de fiabiliser les informations collectées auprès de toutes les filiales.

3.3.4 Travailleurs handicapés

Le groupe reste attentif à promouvoir la diversité et à toute mesure favorable aux personnes handicapées, en France comme à l'étranger.

Un certain nombre de mesures en faveur des personnes handicapées sont prises telles que :

- emploi de personnel handicapé (le quota obligatoire de 6% est dépassé en 2020 - 7.3% chez Tivoly),
- aménagements extérieur et intérieur spécifiques afin de permettre une meilleure accessibilité aux personnes à mobilité réduite tel qu'un siège ascenseur pour escalier ou une rampe d'accès mobile,
- des places de parking sont réservées aux personnes à mobilité réduite,
- nous faisons également travailler régulièrement des ESAT et des GEDHIF pour des travaux de conditionnement et d'entretien des espaces verts.
- Tivoly Inc dispose d'un ascenseur/monte-charges réservé à la maintenance des machines. Une exception a été faite pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, les employés bénéficient de « Family & Medical Leave of absence » qui permettent, sous certains critères, de s'absenter entre 12 et 26 semaines pour s'occuper d'un proche ou pour des raisons de sante personnelles.
- Chez Neco, la loi Espagnole oblige les entreprises qui ont plus de 50 employés de réserver des postes de travail pour des personnes handicapés (2% du total des employés). Tous les ans, Neco informe le Gouvernement Basque du nom de personnes handicapées. De plus, la société collabore avec des sociétés d'insertion professionnelle pour les personnes handicapées (nettoyage locaux, entretien espaces verts).

	2020	2019
Nombre de salariés handicapés	23	18
Montant payé aux E.S.A.T (en milliers d'euros)	39	119

3.4 - Formation

La gestion des formations au sein du Groupe Tivoly est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale.

	2020	2019
Nombre d'heures de formation	8 137	17 773

Un référentiel de compétences visant à renforcer la gestion des ressources humaines a été élaboré au niveau de Tivoly et de Neco afin d'explicitier les compétences techniques et transversales nécessaires dans les différents métiers de la société.

La formation et la stabilité de l'effectif sont des éléments centraux de la politique RH des entreprises chinoises du Groupe. Un plan de formation très détaillé a été mis en place par le département RH aidé de consultants européens.

	2020	2019
Stagiaires	23	42
Apprentis des écoles	5	19

4 - Informations environnementales

4.1 - Politique générale en matière environnementale

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe Tivoly aux risques environnementaux est limitée et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident majeur de pollution.

Tivoly est certifié ISO 9001 – 2015 depuis février 2018.

Le site du Nant Varin (France), qui dispose d'un réseau d'eau industrielle, est concerné par la campagne nationale de Recherche des Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE). Par ailleurs, l'ensemble des émissions dans l'air et dans l'eau fait l'objet d'une auto surveillance prescrite par l'administration et est inférieur aux seuils fixés par l'obligation de déclaration des émissions polluantes. Par ailleurs, une démarche qualité afin d'obtenir la certification ISO 14001-2015, est amorcée depuis 2020 avec un objectif de certification courant 2022.

FFDM Tivoly est certifiée ISO 9001 – 2015, NF ISO 13485 version 2016 et ISO 13485 version 2016. Ce site industriel maîtrise ses émissions dans l'air et dans l'eau en faisant appel à un prestataire de récupération des eaux qui sont traitées pour destruction et en ayant équipé le site de systèmes de filtration des poussières et de système de condensation des huiles.

Tivoly Inc, est certifiée ISO 9001- 2015 et ISO 14001 - 2015. Elle respecte la réglementation fédérale et de l'Etat du Vermont.

Neco, société espagnole, est certifiée ISO 9001 – 2015. Un audit de renouvellement a été effectué en Juillet 2018.

Le système de gestion environnementale de Neco respecte également les procédures de certification ISO 14000.

Le site d'Elorrio est un site à risque environnemental faible.

Sur les sites chinois, tous les rejets d'huile ou d'air sont filtrés et contrôlés. Les sociétés pratiquent la règle des 5S dans les ateliers. Plus généralement, elles se conforment aux règles du Groupe en matière d'environnement. Les sociétés chinoises Tivelon Tool Packaging Manufacturing, Tivoly Tool et Tivelon Trading sont certifiées ISO 9001 :2015.

4.1.1 - Gestion des déchets

Les sociétés françaises et espagnoles poursuivent leurs actions de réduction et de revalorisation des déchets (Tri et revalorisation des plastiques et des cartons, réutilisation des caisses supprimant ainsi la production des déchets de bois de la plateforme logistique, collecte et revalorisation des boues d'usinage).

Neco est un adhérent d'ECOEMBES, organisation qui s'occupe de la récupération des emballages au niveau Espagne.

Tivoly Inc recycle ses boues d'usinage, ainsi que la matière première non utilisées (copeaux, produit obsolète).

4.1.2 Utilisation des ressources

Eau

	2020	2019
Consommation d'eau (en m3)	20 873	26 525

Energie

	2020	2019
Consommation d'électricité (en mégawatt heure)	13 636	16 935
Consommation de gaz (en mégawatt heure)	2 883	4 051

5 - Informations sur la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité

5.1 - Conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens qu'elle produit

Le Groupe s'appuie, pour limiter les impacts liés aux effets du changement climatique, sur un processus de mise en œuvre d'une stratégie bas carbone s'articulant dans un premier temps autour des axes transports et énergie (limitations des transports de marchandises par avions, choix de véhicules de fonction moins polluants, énergie électrique du siège social issue d'ouvrages de production d'hydroélectricité certifiée 100 % renouvelable).

Tivoly s'inscrit également dans une démarche d'éco-conception pour ses produits fabriqués avec un souci systématique de réduction des packagings à la source et en utilisant, quand cela est possible, des matériaux recyclés et recyclables pour les produits et les conditionnements.

Dans ce cadre, la Société poursuit ses recherches de solutions pour réduire la consommation énergétique.

La qualité et la résistance des produits du groupe participent également à la préservation des ressources : certains outils techniques conçus et fabriqués par le groupe permettent de consommer à l'usage beaucoup moins d'énergie électrique que des produits standards.

Les sites industriels du groupe sont tous à risque environnemental faible. Chaque société du groupe est autonome dans la gestion de sa politique environnementale tout en respectant les règles légales en vigueur dans chaque état.

Le responsable environnement / sécurité de Tivoly gère la politique environnementale de la Société. A ce titre, il initie les projets ayant un impact environnemental, comme la réduction et la revalorisation des déchets d'industrie et l'analyse permanente des rejets industriels par des organismes compétents.

5.2 - Engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités

Tivoly a souscrit aux exigences SEDEX (Supplier Ethical Data Exchange), organisme de certification lié aux questions éthiques et environnementales.

La sélection des fournisseurs s'effectue sur la base de critères éthiques et de respect de l'environnement.

Les indicateurs suivis dans le cadre du rapport annuel égalité hommes/femmes et du plan de formation annuel présentés au CSE montrent que, tant sur le point des promotions que des formations, il n'apparaît pas de discriminations dans les carrières par rapport au genre ou à l'origine ethnique de nos salariés. Quant aux recrutements, le service RH mène ses recherches de candidatures sur la base des compétences, du savoir être et de la motivation des candidats au poste à pourvoir sans tenir compte du genre ou des origines ethniques de ceux-ci.

5.3 Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société

Le groupe contribue aux emplois directs et indirects dans les régions françaises et dans les pays où il est implanté. Il participe ainsi au développement de ces régions et est intégré dans ces territoires.

5.4 Loyauté des pratiques

Notre Société met un point d'honneur à exercer son activité en toute intégrité en s'attachant à respecter ces valeurs. Les pratiques de corruption ou toutes autres pratiques illicites sont considérées comme contraires aux valeurs du groupe. Bien que la loi SAPIN II ne soit pas applicable au groupe Tivoly, le groupe a entamé un certain nombre de démarches visant à mettre en place un dispositif de lutte anticorruption (signature avec nos principaux fournisseurs d'un code de conduite, adresse mail créée pour que d'éventuels lanceurs d'alerte puissent s'exprimer).

Au niveau de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, le Groupe respecte les normes fixées pour les produits qu'elle fabrique ou qu'elle commercialise.

Le présent rapport a été rédigé en collaboration avec les différentes directions des sociétés du Groupe en vue d'être soumis à l'approbation des actionnaires.

Fait à Tours en Savoie, le 19 mars 2021
Le président du conseil d'administration

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société Tivoly S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Tivoly S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de dépréciation des goodwill selon les modalités décrites dans la note « 4.4 - Dépréciation des actifs immobilisés » de la partie « I – Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.1. - Immobilisations incorporelles de la partie « II – Notes sur le bilan et le compte de résultat » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

La note « 12 - Impôt » de la partie « I – Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes consolidés précise les modalités d'évaluation et de comptabilisation des impôts différés actifs. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que la note « 8 - Impôt sur les bénéfices » de la partie « II – Notes sur le bilan et le compte de résultat » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Lyon et Meylan, le 16 avril 2021

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

BBM & Associés

Philippe Massonnat
Associé

Antoine Sirand
Associé

Vincent Bouvier
Associé